

Bibliothèque Muni. Sherbrooke P.
NOTA
meilleure
Gin Canadien
CROIX D'OR
10 oz. \$1.05-26 oz. \$2.40-40 oz. \$3.45
Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal — Berthierville.

L'AU TORITÉ

3
CENTS

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal.

Administration: Suite 415-416, Edifice Canada Cement, Tél.: Lan. 9841

25e ANNEE — No 1374

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, 13 JUILLET 1940

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef.

Abonnement: \$2.50 par année

A QUAND LA GUERRE FRANCO-ANGLAISE?

Chaque jour semble rapprocher davantage la plus grande tragédie du XX^{ème} siècle. — La canonnade d'Oran sera-t-elle l'étincelle qui mettra le feu aux poudres? — Bordées verbales en attendant les autres. — Canadiens de langue française, soyons désormais Canadiens tout court! — Les Américains prêchent d'exemple.

Est-ce que nous assisterons bientôt à la plus grande tragédie du XX^{ème} siècle, une guerre entre cette France et cette Angleterre qui, il n'y a pas un mois, étaient encore si étroitement liées que la seconde offrait à la première de former un seul pays sous un seul gouvernement, et de mettre en commun toutes leurs ressources?

Le drame en cours pose devant nous, Canadiens de langue française, un problème particulièrement angoissant, partagé que nous sommes entre notre sympathie envers l'ancienne mère-patrie et notre loyauté envers la nouvelle. Advenant un conflit, bien entendu, aucune hésitation n'est possible. Nous sommes avec l'Empire britannique jusqu'au bout et, en cas de désastre, le Canada devient un pays libre d'Amérique, allié des États-Unis, ou, comme mesure extrême, sous sa dépendance.

C'est le coulage d'une partie de la flotte française au large d'Oran qui est en train de produire le coup de théâtre que nous craignons tous. A part de rompre ses relations diplomatiques avec Londres, le gouvernement de Vichy a ordonné de tirer sur tout navire anglais approchant de ses côtes. Une étincelle peut à chaque instant mettre le feu aux poudres, selon l'expression consacrée.

Une polémique violente est engagée des deux côtés de la Manche. La France reproche à l'Angleterre d'avoir constamment travaillé à affaiblir sa position vis-à-vis de l'Allemagne depuis le traité de Versailles, de l'avoir abandonnée à ses seules ressources militaires lors de la bataille de France et de vouloir la priver de sa flotte après la perte de son armée.

A ceci l'Angleterre répond que les innombrables cabinets de la III^e République avaient négligé de motoriser son armée, dont les chefs militaires étaient au-dessous de leur tâche, et que l'armée française, destinée à former l'avant-garde des forces alliées, n'avait pas tenu assez longtemps pour permettre de lui envoyer des renforts.

Cette malheureuse affaire d'Oran a fait le reste. Si l'Allemagne a été privée du contrôle de la marine française, par contre elle a trouvé une compensation dans la réaction produite dans le pays. On ne saurait douter que de Wiesbaden la Commission de l'Armistice, sous le contrôle absolu de Hitler, ait forcé le gouvernement Pétain à ne livrer ni saborder ses navires, dans l'espoir secret de diviser les Alliés. Plan machiavélique qui n'a que trop bien réussi!

La presse anglaise, il faut le reconnaître, a commis un impair en parlant d'un "nouveau Trafalgar", vantardise que le général de Gaulle, président du comité de résistance établi à Londres, a jugé bon de relever en proclamant à la radio qu'il ne s'agissait pas d'un véritable combat naval, toutes les chances étant du même côté. La flotte française à l'ancre ne pouvait utiliser sa grosse artillerie, et la flotte anglaise tirant à courte distance les premières salves, il n'en fallait pas plus pour décider de l'issue du combat en quelques minutes.

La situation du général de Gaulle s'avère fort critique. La canonnade d'Oran a eu pour résultat de fortifier la position du gouvernement Pétain et de lui faire perdre à lui de nombreux partisans, tels M. Corbin, l'ambassadeur démissionnaire et son principal collaborateur M. Cambon, qui viennent de quitter Londres avec le personnel de l'ambassade française. L'entourage des ex-premiers ministres Léon Blum et Paul Boncour ne contribuera pas à la renflouer. Enfin, l'arrestation des Daladier, Paul Reynaud et Gamelin démontre que si le maréchal Pétain a quatre-vingt-quatre ans, le vainqueur de Verdun n'en possède pas moins une poigne solide.

Pour qui suit les événements au jour le jour, l'Angleterre semble acculée au pied du mur. Au lieu de provoquer l'Allemagne en poussant vers lui ses conquêtes en Roumanie, Staline se tourne vers la Perse et la Turquie, c'est-à-dire vers les puits de pétrole et les Dardanelles. Le Japon se fait de plus en plus insolent en Asie. Et, contingence redoutable, les Boches sont en train de passer par l'Espagne afin d'attaquer Gibraltar, beaucoup plus vulnérable par terre que par mer.

SOYONS CANADIENS TOUT COURT!
De nombreux indices permettent de constater que la position du Québec n'a pas été renforcée dans le reste du Dominion par l'effondrement de la France, dont le prestige nous servait en quelque sorte de bouclier en dépit des glissements de nos "sauveurs de la race". Que les malheurs de la France nous affligent, très bien, mais ne tombons pas dans un sentimentalisme exagéré. Nous n'avons de commun avec la France que la langue. Depuis la cession, elle ne s'est occupée de nous que lorsqu'elle avait besoin de nous. Ses journalistes et ses écrivains qui nous ont visités se sont plus à se moquer, nous prenant pour des jobards et des aveugles de couleurs. La visite royale ne date pas de si loin que nous ayons déjà oublié les grotesques comptes rendus des feuilles parisiennes.

Cessons donc d'être Canadiens français, anglais, irlandais, pour devenir Canadiens tout court. Ainsi disparaîtra une cause d'éternelles frictions qui font l'affaire des salivards et des patriots mais nuisent à l'unité nationale et réduisent les nôtres à la condition de véritables parias devant les Canadiens de langue anglaise, soit les trois quarts de la population du pays.

Depuis que les choses tournent si mal pour les démocraties, ce mot d'ordre est donné aux États-Unis: — Plus d'Américains, allemands, suédois, norvégiens, irlandais, italiens, polonais ou russes. Rien que des Américains! Ceux qui ont quitté leur pays sans espoir de retour, avides de plus de liberté et de bien-être n'ont plus rien de commun avec l'Europe. Unis, nous sommes invincibles; divisés, nous deviendrons la proie de la coalition de deux blocs européens du côté de l'Atlantique, asiatique du côté du Pacifique.

Dans notre province, même s'il fallait quelque peu serber le "gorgoton" aux brailleurs, les autorités ne devraient pas hésiter. On rapporte que dès le 12 juin le général Weygand avait recommandé au gouvernement français de demander un armistice à l'Allemagne et qu'une moitié des ministres n'osa pas, par crainte de l'opinion publique. Un retard de vingt-quatre jours coûta des milliers de vies à l'armée française, déjà en pleine déroute. Une seule place s'offre aux démagogues cherchant à troubler l'opinion en temps de guerre: le camp de concentration!

Gilbert LARUE



Deux chômeurs causaient l'autre jour dans un tramway. "As-tu remarqué, disait l'un, que la princesse Juliana de Hollande, aussitôt débarquée ici, a été placée au Selwyn Club de Montebello? Ce n'est pas à nous qu'on offrirait une place pareille! — Non, répondit l'autre, on se contente de nous donner juste assez pour nous empêcher de mourir de faim. C'est y pas injuste en diable?" Et nos deux chômeurs d'épiloguer sur ce qui serait arrivé à la princesse avait eu des taxes, car le conseil aurait pu en faire autant. Il oubliait seulement d'ajouter que la Commission Municipale se servirait de cet argent afin de limiter les dépenses ou revenus, tandis que le Conseil l'aurait consacré à l'achat d'anciennes carrières dans le nord de la ville, à des expropriations autour du marché, Bonsecours pour l'agrandissement de cette grange et à l'acquisition de l'ancien immeuble des Chevaliers de Colomb rue Sherbrooke-Est en le payant trois fois sa valeur.

L'un de nos Pères conscrits, dans une éloquentة envolée déclarait, aux applaudissements de ses collègues, que ce n'était pas malin, pour la Commission Municipale, d'élever le budget en imposant des taxes, car le conseil aurait pu en faire autant. Il oubliait seulement d'ajouter que la Commission Municipale se servirait de cet argent afin de limiter les dépenses ou revenus, tandis que le Conseil l'aurait consacré à l'achat d'anciennes carrières dans le nord de la ville, à des expropriations autour du marché, Bonsecours pour l'agrandissement de cette grange et à l'acquisition de l'ancien immeuble des Chevaliers de Colomb rue Sherbrooke-Est en le payant trois fois sa valeur.

On peut dire qu'environ un tiers de nos édiles sont des gens qualifiés à ce poste, tandis que les deux autres tiers sont tout au plus dignes de vendre de la mélasse et des fèves au lard, au lieu de "choc" chez Cordia. La dernière séance du Conseil ne fut pas seulement disgracieuse, ce fut l'un de ces charivaris auxquels nous avons accoutumé le "Salon de la Crasse" à la Législature de Québec. Duplessis manquait, mais l'échevin A. E. Goyette, son ancien chevalier-servant comme le dit l'histoire, "choc" chez Cordia, se trouvait là. Le maire Camille Houde fut le mot de la fin lorsqu'il déclara devant les journalistes: "Je leur avais pourtant dit de ne pas faire les fous!"

Si les électeurs du Québec sont généralement apathiques entre les campagnes électorales, il faut les voir à l'œuvre les jours du scrutin. Mais c'est de la petite bière d'élection, que ce réveil à côté de l'effervescence mexicaine. On n'a pas encore fini de compter les morts et les blessés dans la république du Sud, mais il y a toute apparence que le chiffre en sera impressionnant. Comme le comptage des votes ne commença que plusieurs jours après l'élection, il y a tout lieu de croire que les boîtes subirent des interventions illégales dans un sens ou dans l'autre et que les victimes du 7 juillet en seront pour leur frais. Encore un oeil au beurre noir que reçoit le suffrage universel!

Sans le chercher sans doute, les chômeurs ont trouvé un champion dont ils pourraient se passer. C'est un individu auquel la province aurait eu l'occasion dans le passé, de payer au moins une couple de villegatines du côté de Cadeaux. Il se pose en défenseur attitré des déshérités de ce monde et il vomit feu et flammes contre les dictateurs de Québec, qui non seulement parlent de réduire les allocations mais encore de forcer les chômeurs à travailler, ce qui serait le comble de la cruauté envers ses enfants gâtés de la municipalité municipale. Dans le Québec, nous avons toujours eu de ces "sauveurs" qui finissent par être des "sauveux".

Lorsque Maurice Le Goblet Duplessis en appela au peuple l'autisme dernier, au cours de cette campagne qui lui fut si fatale, il disait aux électeurs: "King veut vous donner des canons, c'est moi qui vous donnerai du beurre". C'est-à-dire tout le contraire de ce qu'il dit aux nazis: Ce n'est pas du beurre qu'il vous faut, se sont des canons. L'expérience a démontré que le Boche avait raison et que le Mauricien était dans les patates. Notre fanioche a depuis déclaré qu'advénant l'invasion du Canada, il serait le premier à faire face à l'ennemi. Avec quoi pulvériserait-il les hitlériens, à moins de suivre l'exemple du pamphlétaire Valdombre, prétendant que les colons du Nord grands mangeurs de soupe aux pois et de fèves au lard, avaient chassé les Anglais de Terrebonne et d'une partie d'Argenteuil, par la peste, tout simplement!

VULCAIN

La guerre a fait surgir toute une catégorie de diplomates en couche qui sont toujours prêts à juger les chefs alliés. — Qu'advient-il s'ils occupaient leur place?

Les événements actuels qui ajoutent des pages tristes et inoubliables à l'histoire du monde ne peuvent laisser indifférente aucune classe de la société et c'est faire preuve d'une saine curiosité que de suivre avec attention les développements de la guerre mondiale. Nous disons: suivre avec attention; nous devrions ajouter intelligemment. Des gens qui ne lisaient, il y a quelques mois, que les pages de sports et les mondantités sont aujourd'hui devenus de grands diplomates. Dès qu'ils ont parcouru les grosses manchettes des quotidiens, ils forment immédiatement leur jugement, accusent ceux qui ont actuellement en main les destinées du monde d'être des traîtres ou des lâches, déclarant, sans dire pourquoi, que le maréchal Pétain aurait dû poser tel acte, que Churchill n'aurait pas dû prononcer un discours aussi violent. Ah, s'ils étaient là, eux, ça ne serait pas long. C'est justement la question que chacun d'entre nous devrions nous poser: "Si j'étais à leur place, qu'est-ce que je ferais et pourquoi j'aurais agi autrement qu'eux?"

Il n'est pas répréhensible et c'est même faire preuve d'un bon esprit critique qu'en son particulier ou en famille on commente la situation présente pourvu qu'on le fasse avec réserve. Ceux que nous blâmons le plus et contre lesquels nous prévenons la population ce sont les speakers de radio, pas tous évidemment, et les gens qui, pour une raison ou une autre, ont l'occasion de parler au public. Méfions-nous de ces diplomates en couche. Ce sont eux qui dernièrement ont condamné cruellement le geste du roi Léopold de Belgique. Ils ne se sont pas demandés dans quelle situation était placée l'armée belge, quelles avaient été les notes échangées entre la Belgique et ses alliés, ils n'ont pas constaté que le roi des Belges était au milieu de son armée pendant que son gouvernement était à Paris; non, le roi des Belges avait capitulé, donc c'était un traître. Les dernières nouvelles qui nous sont parvenues, particulièrement la lettre du cardinal Van Roey, archevêque de Malines, les messages de Léopold au Pape et au président Roosevelt, ont démontré que même en temps de guerre, il est encore prudent de tourner sa langue sept fois avant de parler. Pourtant, la leçon ne semble pas avoir profité.

La capitulation de la France est venue: nos diplomates ont déclaré sans sourciller: la France a trahi. Et pourtant ces mêmes gens avaient porté aux nues Weygand et Pétain lorsqu'ils prirent la gouverne du pays. Comment, en l'espace d'une semaine, des hommes dont la vie fut un exemple continué de bravoure et de génie, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes à leur pays, le trahiraient au dernier moment? Quel avantage politique, ou autre ces deux hommes pourraient-ils personnellement tirer de leurs actes, à l'âge qu'ils ont maintenant atteint?

Rappelons-nous d'abord ceci: la France s'est affaiblie chaque fois qu'elle a été gouvernée par des politiciens athés qui ne servaient pas leurs pays mais se servaient de leur pays pour leur gloire personnelle et chaque fois que la France fut près de mourir, elle a été relevée par des hommes militaires catholiques. Il faudrait aussi nous rappeler qu'il n'est pas plus permis à une nation qu'à un individu de se suicider et qu'il existe un égoïsme de bon aloi, nous dirions même chrétien, qui nous commande de nous protéger nous-mêmes et d'aider ensuite les autres. Le Christ n'a pas dit "Aime-toi comme tu dois aimer ton prochain, mais plutôt, aime ton prochain comme toi-même". Il faut donc commencer par nous aimer nous-mêmes, conserver ce que nous avons reçu et aider ensuite nos voisins. Agir ainsi, c'est suivre l'ordre naturel qui préside à tout acte humain.

En terminant, nous voulons souligner cette vérité que nous trouvons affirmée à chaque page de l'histoire: Dieu récompense et punit les individus soit ici-bas, soit de l'autre côté, mais il punit et récompense les peuples en ce monde. Même si l'Allemagne semble avoir aujourd'hui l'avantage des armes, ne pensons pas qu'il n'y ait que la France qui souffre. L'Europe est en guerre et c'est l'Europe qui souffre.

Nous espérons que la population fera la sourde oreille aux commentaires de ceux qui profitent de la présente situation pour s'amasser un petit capital de popularité, car dans ce domaine comme dans d'autres, il y a des profiteurs. Suivons en citoyens intelligents la guerre active et gardons-nous des jugements trop rapides qui ne servent qu'à nous rendre ridicules et surtout à miner le moral du peuple.

C. F.

Pointes sèches

Malgré les mille et un obstacles qui s'opposent au tourisme, cette année, nous commençons déjà à saluer le venue de nos visiteurs américains. Les directeurs de nos grandes hôtelleries se plaignent que le mouvement touristique n'est pas encore bien appréciable, mais il faut compter avec la mauvaise température, dans nous avons été gratifiés au cours du mois de juin et des événements tragiques et imprévus qui sont survenus, depuis quelques semaines, sur le théâtre de la guerre. Il faut espérer que les mois de juillet et d'août seront plus encourageants. Sachons bien traiter les touristes qui nous arrivent d'un peu partout et prendre les moyens voulus pour garder leur amitié.

A ce propos, nous voulons mettre nos gens en garde, une fois de plus, contre la plaie de l'exploitation. L'ennemi juré du touriste, c'est l'exploiteur dont la manie est d'"étrangler" le premier client qui lui tombe sous la main. Dès qu'il s'aperçoit que ce client a des aîres quelque peu exotiques, il s'empresse de majorer ses prix sans même songer à tout ce qu'il lui coûte à commencer par lui-même. C'est surtout en campagne que cette manie est la plus répandue. Souvent le touriste s'arrête pour passer la nuit et une fois que la tente est levée, il faut bien penser à se mettre quelque chose sous la dent. Il s'en va donc chez le cultivateur le plus proche où il se fera parfois écorcher presque vivant. Le vendeur, qui voit venir son homme, demande un prix exorbitant pour les denrées achetées par le touriste. Généralement l'acheteur ne le tue pas, mais il note soigneusement le fait et si la même aventure lui arrive trois ou quatre fois au cours du même voyage, c'est suffisant pour lui enlever toute envie de revenir dans notre province.

(Suite à la page 2)

LA TAXE PROVINCIALE SUR LES TABACS ET CIGARETTES

On opine, dans certains milieux, qu'elle ferait le sujet d'une contestation de la part des intéressés. — Doute soulevé quant à la constitutionnalité de la loi adoptée à la dernière session provinciale. — Comment la percevra-t-on?

De forts doutes sont présentement entretenus relativement à la constitutionnalité de la loi, adoptée à la dernière session de la Législature, laquelle impose une taxe de 1 sou pour tout paquet de cigarettes ou de tabac à cigarettes et qu'elle ferait même sous peu l'objet d'une contestation légale. Dans certains milieux, on est d'avis qu'il s'agit là d'une taxe purement fédérale qui jusqu'ici n'a été perçue que par le truchement de la taxe d'accise. Des

la mise en vigueur de la dite loi, soit le 1^{er} juillet courant, un établissement fut ouvert à Montréal, rue Sainte-Catherine ouest, où il était annoncé en lettres bien voyantes que les consommateurs, ces éternels payants, ne seraient pas forcés de payer leur écot au fisc. Cela a laissé nombre de gens perplexes. « Comment », se demandaient-ils, « cet établissement pourrait-il continuer à subsister? » D'autre part, le problème de la perception de la

taxe purement provinciale laisse planer des doutes sur l'efficacité du système en vigueur pour s'assurer que chaque sou donné par le consommateur tombera véritablement dans les coffres de la province. Le point important en litige est celui de la constitutionnalité de la loi et les consommateurs seront assurément intéressés de voir les développements d'un cas qui nous apparaît comme un futur « test case ».

Comment on fait appel aux préjugés populaires en parlant "patriotisme"

Un anniversaire

Le 8 juillet, 1920, à midi, l'hon. Alexandre Taschereau était assermenté comme premier-ministre de la province de Québec. Il succédait à sir Lomer Gouin, chef du gouvernement depuis 1905. Pendant seize années, M. Taschereau administra les affaires de la province et l'on sait avec quel succès. Sous sa longue gestion, nos industries se développèrent, l'instruction publique prit un essor considérable, nos mines, nos pêcheries, l'agriculture doublèrent et triplèrent leur rendement et la classe ouvrière fut l'objet d'une attention particulière. Les finances du Québec étaient administrées comme celles d'une institution bancaire et, quand vint la crise, en 1928, notre population reçut un puissant secours sans que la dette fut considérablement augmentée. Nos statuts s'enrichirent d'une législation importante, dans tous les domaines de notre vie économique, intellectuelle et sociale. Ce fut l'âge d'or et c'est sous le règne de ce patriote convaincu que le touriste prit un essor qui en fit l'une des industries les plus importantes de la province.

Le gouvernement de M. Taschereau connut la défaite sous les attaques mensongères et infamantes de l'Action Nationale. Jamais pareille campagne de calomnies ne fut déchaînée au cours d'une lutte électorale. Mais la vérité ne

(suite à la page 3)

NOUVEL AVOCAT

Cinquante-quatre nouveaux avocats viennent d'être admis à la pratique du Droit, dans notre province. Au nombre des heureux candidats, nous remarquons le nom de M. Carrir Fortin, fils de M. J. Edouard Fortin, ancien député de Beauce à la Législature de Québec, et l'un de nos fidèles collaborateurs. Le nouvel avocat, à qui nous offrons nos félicitations et nos vœux de succès, a suivi les cours du Séminaire de Québec et obtenu sa licence en droit de l'Université Laval. Durant ses trois années de stage universitaire, M. Fortin s'est occupé de tous les mouvements sociaux chez les jeunes et a fait du journalisme actif comme directeur de l'"Hebdo-Laval" organe officiel des étudiants du Laval. Il a pris également part avec succès à des débats universitaires à Québec et à Montréal. Il entre dans la carrière légale avec une belle préparation et il devrait y faire sa marque. M. Fortin s'établira très probablement dans notre ville d'ici quelques semaines. Nos meilleurs souhaits lui sont acquis.

C'est ni plus ni moins que faire le jeu de la propagande allemande que de prêcher le défaitisme économique ou autre. — Ceux qui répandent dans le public la rumeur que notre argent ne vaudra plus rien font oeuvre aussi néfaste que ces sauveurs qui font en sorte de briser notre unité nationale. — Notre situation ethnique.

La propagande défaitiste fait des siennes par le temps qui court. Et elle s'exerce de multiples manières, toutes plus ou moins perfides, et avec les concours plus ou moins bénévoles de gens plus ou moins haut placés. Elle a d'autant plus beau jeu que les Alliés ont malheureusement subi des revers d'importance et que, depuis lors, la France a succombé sous le poids de la puissance militaire de l'Allemagne. Le champ est donc fertile et la situation en devient d'autant plus délicate pour les Canadiens de langue française. Partagés entre leurs attaches à la France (que le gouvernement Pétain, à notre sens, ne représente pas librement) et à la Grande-Bretagne, le dilemme les laisse fort perplexes, bien qu'à la réflexion, la question puisse se trancher radicalement. Mais à la leur des faits récents, faits douloureux, la grande majorité d'entre eux a approuvé l'action de la Grande-Bretagne, en soustrayant à l'Empire du gouvernement français actuel sa marine de guerre, qui, comme le disait récemment le général de Gaulle, aurait servi contre l'Angleterre d'abord, contre nous ensuite et finalement contre les possessions de l'empire colonial français.

Ce qu'il y a de malheureux, c'est que ce défaitisme, dont nous ne saurions trop dénoncer l'activité s'exerce tel que précité, avec la complicité de certains gens, dont le rôle directeur devrait plutôt s'appliquer à le détruire qu'à l'accroître. Les énoncés de certains personnages, qui gagneraient plus à se taire qu'à larmoyer sur un ton de faux prophète, sont dénués de tout sens commun, surtout quand ils s'appliquent perpétuellement à établir des rapprochements entre notre situation ethnique et raciale au Canada et celle qui existait, avant la débâcle française, entre Marianne et Albion. Tout cela pour des fins politiques inavouées. Au Canada, la question se pose de tout autre manière, vu que les deux principaux éléments ethniques sont avant tout Canadiens, pas autre chose. Ils n'ont pas à épouser les querelles à surgir de deux anciens alliés.

Que l'on proclame bien haut et à grands coups de clairon, que nous vivons présentement sous le joug d'une puissance économique, voilà une vérité de La Palisse que son auteur a sciemment évité d'approfondir pour ses auditeurs. Nous n'insisterons pas trop sur cet énoncé, à savoir qu'il n'est pas difficile d'être économiste quand on laisse les gens crever de faim. Voilà un appel direct aux passions populaires et le temps en est moins qu'opportun. Mais ce n'est pas tout: le pis, c'est que de pareils appels, faits de façon voilée, car prudence est mère de sûreté, sont lancés sous le couvert du patriotisme ou à tout le moins à l'occasion de réunions d'ordre patriotique. Des rapprochements comme ceux dont nous mentionnons le fait précèdent se feront ainsi sur le titre d'une chanson: "Sentinelle, ne tirez pas, car c'est un oiseau qui vient de France", en implorant la divine Providence qu'elle nous épargne le tir des sentinelles de chez nous, à nous qui, aussi, venons de France...

On voit d'ici le tableau. C'est une façon de détruire l'unité nationale si bien endossée à deux reprises en octobre 1939 et en mars 1940 et de pareilles allusions sont bien faites pour la détruire. Un défaitisme du genre est tout aussi préjudiciable que le fait pour certains gens de colporter à qui veut les entendre qu'avant peu notre argent ne vaudra rien; que les certificats d'épargne de guerre ne seront jamais payés et qu'advénant notre absorption par les États-Unis, ces derniers ne voudront pas reconnaître cette dette. Le cardinal Villeneuve

(Suite à la page 2)

Comment on fait appel aux préjugés populaires en parlant "patriotisme"

(Suite de la 1ère page)
 ve y a carrément mis le holà dernièrement. On peut voir là une manoeuvre de nos "nationaux", qui se font les complices de la propagande allemande et que nous ne classerions pas dans la "cinquième colonne" des traîtres, mais dans la "sixième", celle des imbéciles.
 Comme si vraiment les Etats-Unis, intéressés économiquement et financièrement comme ils le sont au pays, pourraient laisser tomber notre monnaie au risque de compromettre gravement la leur!
OPTIMUS.

LACHINE DEVENUE LE PARADIS DES "ELEPHANTS BLANCS"

(suite de la page 4)
 L'opposition à sa candidature, mais fasse le ciel qu'un malheur nous soit épargné comme celui qui constituerait la défaite de l'ex-commissaire Bélanger!

UN THEATRE N'A RIEN DE RELIGIEUX
 Les propriétaires de Lachine, cités dans laquelle les exemptions de taxes atteignent 50 p. 100 de l'évaluation totale, ont éprouvé une certaine satisfaction d'apprendre qu'un jugement de la Cour Suprême vient de donner gain de cause aux propriétaires de Chicoutimi affligés du même mal. L'Association de la Jeunesse Catholique de l'endroit refusait de payer une somme annuelle de \$3,960.00 en taxes municipales et scolaires à partir de 1936, sous prétexte que leur édifice avait un caractère religieux et était exempt d'impôts.

Malheureusement pour l'A.C.J.C. de Chicoutimi, son immeuble contient une patinoire et un théâtre qui occupent à peu près les neuf dixièmes. La municipalité prétendait que ce sont là des institutions plutôt profanes et que l'A.C.J.C. en retirait des bénéfices n'ayant rien de religieux. C'est pourquoi elle considérait l'immeuble comme une institution commerciale ordinaire, où l'A.C.J.C. n'occupait qu'un bureau restreint.

La municipalité eut gain de cause en Cour Supérieure, gain de cause en Cour d'Appel (3 juges contre 2) et gain de cause en Cour Suprême, à l'unanimité des membres de ce haut tribunal. C'est pourquoi il en coûtera quelque chose comme \$20,000.00 à l'A.C.J.C. en arriérés de taxes depuis 1936 et frais judiciaires énormes.
 H. A. R.

Pointes sèches

(Suite de la 1ère page)
 Certains journaux de chez nous continuent leur campagne déloyale et sournoise contre le gouvernement d'Ottawa en voulant faire croire aux gens que les libéraux, opposés naguère à la politique de conscription, viennent de la placer dans nos statuts. Rien de plus faux ni de plus malicieux. La loi du service obligatoire que le gouvernement libéral d'Ottawa vient d'adopter ne s'applique que pour la défense intérieure du Canada, la défense de notre territoire (il est spécifiquement mentionné dans la loi que le service militaire reste volontaire dès qu'il s'agit de franchir la frontière canadienne. Sur le parquet de la Chambre des Communes, l'hon. M. King et son collègue, l'hon. M. Lapointe, ont été catégoriques à cet effet et n'ont pas manqué d'indiquer clairement que le service contre-mer restait absolument libre, que jamais la conscription serait établie pour aller combattre au-delà des mers. C'est la politique que les libéraux ont prôchée de tout temps et elle n'a pas varié d'un iota. Mais comme il y avait là matière à confusion pour qui veut faire de la basse démagogie, quelques journaux fanatiques pour qui la défense du Canada et la cause de la patrie passent bien après le fauconnisme et l'exploitation des préjugés populaires, n'ont pas manqué l'occasion de crier au scandale et à la trahison et de déclarer que le parti libéral trahissait ses principes et sacrifiait la liberté du peuple. A ces faiseurs de scandale, à ces exploitateurs sans vergogne, il faudrait leur faire pointer quelques mois durant du camp de concentration. Ils seraient en bonne compagnie avec Arcand et ses compatriotes.

La grève des employés de la Canadienne Celanese, à Drummondville, est loin d'être réglée. S'il est vrai que la plupart des ouvriers soient retournés à leur travail, il reste encore bon nombre de grévistes qui sont un danger pour le bon ordre (t la vie des travailleurs et qui peuvent entraîner leurs confrères à de nouveaux excès. Nous nous demandons pourquoi les pouvoirs publics ne se montrent pas plus sévères à l'égard de ces auteurs de discord et ne les placent pas à l'ombre jusqu'à ce qu'ils aient repris le sens de la mesure et pas fait preuve de meilleures dispositions. Les quatorze cents grévistes de la Celanese ont subi des pertes considérables en salaires depuis le début de la grève, plus de \$300,000. Le monde commercial de cette petite ville industrielle a ressenti les effets de cette perte désastreuse et la compagnie elle-même ne supporte pas de lourdes charges sans bénéficier en retour. A qui cela a-t-il servi et pourquoi ne pas avoir écouté la voix de la raison et de la conciliation? Le vrai coupable, ce n'est pas l'ouvrier qui ne savait pas pourquoi on le forçait au chômage, mais c'est la direction de ce mouvement qui se sont crus venus de l'étranger qui ont semé l'esprit de discord et de division au sein de cette population ouvrière qui aurait plutôt entendu avec sympathie la voix de la conciliation et du bon sens. Et comme la politique s'est mise de la partie, sous les dictées d'un homme qui voulait se créer une certaine popularité et venger un tout récent échec, on peut imaginer si les esprits modérés ont vainement travaillé pour amener la fin du conflit. Il ne reste plus maintenant qu'à appliquer les mesures d'extrême sévérités si l'on veut épargner à Drummondville de plus graves conséquences.

En remaniant son cabinet, l'hon. M. King vient de confier au ministre des Travaux Publics, l'hon. M. Cardin, la porte-feuille des transports conjointement avec l'hon. M. Howe. M. Cardin garde le ministère des Travaux Publics mais il voit s'ajouter à sa tâche déjà lourde de celle des Transports. Tous les Canadiens français seront heureux de l'honneur nouveau qui échoit à ce politicien distingué et averti, de cette nouvelle marque de confiance qui lui accorde le premier-ministre. Car depuis plus de trente ans, M. Cardin est l'un des champions inlassables de l'élément canadien-français au parlement d'Ottawa. Député depuis 1911, ministre depuis 1924, sauf pendant la durée de gouvernement de M. Bennett, le représentant de Richelieu-Verchères formait avec M. Lapointe et feu Fernand Binfin un véritable triumvirat qui a vu la province de Québec

avoir mis toute sa confiance. Ces hommes se sont en tous points et en toutes circonstances montrés dignes de la confiance de leurs compatriotes. Avec le sénateur Dandurand et ses autres collègues de langue française, M. Cardin continue d'apporter brillamment au gouvernement du Canada la collaboration des Canadiens français. Les nouvelles fonctions que le premier-ministre lui confie, montrent que la voix de M. Cardin est toujours écoutée avec respect et autorité dans les conseils de la nation.

Les deux discours que Son Honneur le maire Camille Houde vient de prononcer, l'un au concert du Parc Lafontaine et l'autre au congrès de la "Canadian Youth Association", ne sont pas sans soulever quelques commentaires, et avec raison. M. Houde occupe une position élevée et d'une extrême importance. Ses paroles doivent être marquées au coin de la prudence et de la sagesse. Il est le gardien de l'ordre, du respect de l'autorité dans la ville la plus importante de l'Amérique et son devoir est clairement établi, sur ce sujet. Que personnellement, il ne partage pas la politique de guerre de nos gouvernements ou celle du gouvernement de Québec qui s'est vu forcé de placer la ville en tutelle pour sauver son crédit et assurer le bon fonctionnement de son système administratif, c'est son affaire. Mais de là à s'exprimer comme il l'a fait devant un congrès de jeunes écoliers à tendance communiste qui n'ont pas manqué d'applaudir ses paroles et à solliciter sa popularité devant une foule, au Parc Lafontaine, qui s'oppose à toute mesure tendant à grever le budget familial et à dépasser les bornes d'une saine prudence et donne à réfléchir. Pas plus le maire de Montréal que le plus humble citoyen ne peut et ne doit ignorer que nous sommes en temps de guerre et que nous avons des sacrifices à faire, d'assez lourdes épreuves à supporter. Et à moins d'accepter de bon gré d'être placés sous la botte allemande, il nous faut lutter sans merci pour la défense du sol canadien, de sa liberté et pour le triomphe du christianisme et de la paix sociale, en Amérique. M. le maire Houde devrait ne pas oublier cette essentielle vérité.

Le Bureau du Tourisme et des congrès de Montréal vient de protester auprès du gouvernement de Québec contre le maintien du péage de 50 sous récemment établi pour les ponts de l'île de Montréal et auxquels sont astreints les automobiles. Il a également attiré l'attention des autorités sur certains rumeurs qui ont couru aux Etats-Unis tendant à détourner les touristes éventuels de la route du Canada. Le Bureau prétend que l'imposition de ces taxes de péage va causer un tort considérable au mouvement touristique et déclare qu'il a reçu déjà de nombreuses protestations à cet effet. A "l'Autorité", nous avons l'habitude de dire les choses franchement et de ne pas cacher notre opinion. Il est évident que cette augmentation des taxes de péage n'est pas faite pour favoriser le tourisme. D'un autre côté, la province est fortement endettée, nous devons payer les extravagances des trois années du régime Duplessis. C'est à lui qu'il faut imputer la responsabilité des taxes nouvelles que nous devons aujourd'hui payer et dont il est impossible de recuser le règlement. Et parmi ces taxes, le péage sur les ponts construits à grands frais est une de celles qui affectent le moins le gros public. L'étranger va contribuer à solder le coût de ces améliorations nécessaires. Ce péage existe d'ailleurs depuis d'assez longues années, et nous ne croyons pas qu'il ait considérablement influencé le mouvement touristique chez nous. Evidemment, le jour où il disparaîtra, nos automobilistes et le tourisme y trouveront leur profit.

Commentaires sur la guerre

par le major général H. Rowan-Robinson, C.B., C.M.G., D.S.O.
 La guerre actuelle est totale — il faut nager ou couler — et elle nous mettra tous à l'épreuve jusqu'au fond de l'être. Il convient donc que nous connaissions ses divers aspects.
 Voyons les nouveaux engins de guerre. Le char d'assaut a été créé pour céder à la mitrailleuse, dont le feu meurtrier paralysait tout mouvement et réduisait la guerre à la stagnation des tranchées, derrière des résats de barbelés. Sous sa première forme, le char d'assaut devait être invulnérable au feu des armes portatives, et détruire les nids de mitrailleuses, écraser les fils de fer, traverser les tranchées. Un véhicule automobile, solidement armé et blindé, obtenait tous ces résultats.
 Le modèle d'un char d'assaut ne changea guère jusqu'à la fin de la dernière guerre. A ce moment, on estimait que, la mitrailleuse ayant été dominée, la guerre se poursuivait de nouveau en rase campagne, auquel cas un char d'assaut plus léger et rapide rendrait plus de services. Ce modèle servit non seulement à la destruction des tranchées, mais aussi à l'exécution de larges mouvements tournants sur les flancs et sur les arrières de l'ennemi.
 Le nouveau modèle de char d'assaut, en usage pendant quelques années après l'armistice, aurait certainement rempli la mission en vue de laquelle le fabriquaient nos armées, et particulièrement celles qui redoutaient les chars d'assaut et n'en possédaient point, s'étaient créés et créés, à titre de précaution, des fusils anti-chars, armes portatives d'une grande vitesse de tir, lançant un projectile capable de percer les blindages des chars de cette époque.

On revint donc à l'ancien modèle de char d'assaut, de blindage plus épais, mais modernisé. On conserva toutefois le char léger, quoique assez vulnérable, afin de lui faire jouer le rôle jadis assigné à la cavalerie. Presque toutes les armées possèdent aujourd'hui des chars d'assaut, des tanks lourds, légers et moyens. Ils menacent dangereusement les troupes non protégées, qu'elles soient en mouvement ou en position; c'est pourquoi l'on a muni chaque peoton d'une arme anti-char, adjoint à chaque brigade une petite batterie de colonnes anti-chars et à chaque division un régiment armé des mêmes canons.

Les Allemands ont employé leurs divisions motorisées à la pointe de leur attaque. Leurs tanks lourds dépassaient les premières positions pour détruire d'un seul coup l'arrière de leurs adversaires. L'infanterie suivait, pour tenir et nettoyer les tranchées envahies.
 L'aviation allemande ne cessait pas de bombarder et de mitrailler les arrières, pour empêcher nos troupes de se reformer et de creuser de nouvelles lignes de résistance. Les Allemands s'assuraient ainsi la continuité de leurs opérations.

Une brèche ayant été pratiquée dans la zone des tranchées, et occupées par l'infanterie, les formations motorisées plus légères et plus rapides s'y sont précipitées; puis elles se sont étendues en éventail, formant un large front au coeur du pays envahi, semant le chaos par la destruction des lignes de communication, et menaçant le siège des autorités civiles et militaires.
 Les chars d'assaut étaient accompagnés par de l'artillerie motorisée, chargée à écraser ces tranchées sérieuses, en particulier celles qui s'abritaient dans des maisons. Ils étaient également accompagnés par des unités motorisées ou génie, chargées de réparer les ponts, pour éviter toute perte d'élan dans l'assaut.
 Si les Allemands avaient à combattre des ennemis en rase campagne, ils s'efforceraient de les faire avec leur infanterie, tandis que l'armée motorisée se déplaçait sur les flancs, pour les encercler d'un fil de mitrailleuses.

Dans chaque phase de cette action, l'armée allemande s'appuyait à réaliser, entre ses chars d'assaut et son aviation, une liaison telle que ces deux armes semblaient n'en faire qu'une. Cette tactique, employée contre une opposition relativement faible en Pologne, fut de nouveau mise à l'épreuve en France.

Il semble que des siècles se soient écoulés depuis que William Cody, plus connu sous le nom de Buffalo Bill, accomplissait son vol à l'aide d'un aéroplane. L'honneur à cet inventeur et à ses émules!
 Au début de l'aviation, la plupart des chefs militaires considéraient l'aéroplane comme un jouet, non comme une arme. A l'ouverture des hostilités, lors de la dernière guerre, nous ne disposions que d'une ou deux escadrilles, et la vitesse des appareils environ 80 milles à l'heure. Les avions ne servaient qu'à des reconnaissances; grâce à eux, pour la première fois dans l'histoire, les chefs militaires pouvaient savoir ce qui se passait dans l'autre camp.

On ne pensait pas, aux combats entre avions. Les équipages furent munis de revolvers, puis de fusils, puis de mitrailleuses. Le premier grand progrès réalisé dans cet ordre d'idées fut l'invention d'un procédé permettant de tirer à travers les pales de l'hélice en mouvement.
 Aujourd'hui, les avions de chasse transportent huit mitrailleuses et dans certains cas, des canons, qui possèdent une grande puissance de feu. Les bombardiers, moins puissants au combat, transportent des bombes dont le poids varie de dix à quatre mille livres — bombes fumigènes, incendiaires et explosives. La vitesse des aéroplanes est passée, de 80 milles à l'heure en 1914, au maximum de 350 milles en 1940. Une vitesse de 250 milles à l'heure est considérée comme à peine normale.

La question stratégique la plus importante en matière de bombardement est celle de la distance. Moins un bombardier est obligé de s'éloigner, plus il peut transporter de bombes et accomplir de voyages. A courte distance, toutefois, il peut être accompagné par des avions de chasse, ce qui constitue un gros avantage, car le bombardier est très vulnérable aux attaques aériennes. Dans la campagne de Pologne, les courtes distances favorisèrent l'aviation allemande.

Au Danemark, en Norvège, en Hollande et en Belgique, le premier dessein des Allemands était de s'emparer d'aérodromes situés à courte distance des objectifs vitaux qu'ils voulaient atteindre chez leurs adversaires. Et cependant, la bataille aérienne est la forme de combat la plus exaltante. Les rencontres des anciens chevaliers palissent auprès des exploits aériens.
 Citons un seul exemple de la dernière guerre. En 1918, de nos jours, un tank lourd, léger et moyen, attaquant un village, eut la jambe droite presque séparée du corps par un éclair d'obus. Il souleva sa jambe blessée pour qu'elle ne gênât point les commandés, et poursuivit sa mission. Ensuite, il rentra. Une force de volontés surhumaine, lui permit de rester conscient jusqu'à l'atterrissage. Un tel exploit est splendide. La tâche des bombardiers contraste avec cette chevalerie. Mé-

nade, le Bureau prétend que l'imposition de ces taxes de péage va causer un tort considérable au mouvement touristique et déclare qu'il a reçu déjà de nombreuses protestations à cet effet. A "l'Autorité", nous avons l'habitude de dire les choses franchement et de ne pas cacher notre opinion. Il est évident que cette augmentation des taxes de péage n'est pas faite pour favoriser le tourisme. D'un autre côté, la province est fortement endettée, nous devons payer les extravagances des trois années du régime Duplessis. C'est à lui qu'il faut imputer la responsabilité des taxes nouvelles que nous devons aujourd'hui payer et dont il est impossible de recuser le règlement. Et parmi ces taxes, le péage sur les ponts construits à grands frais est une de celles qui affectent le moins le gros public. L'étranger va contribuer à solder le coût de ces améliorations nécessaires. Ce péage existe d'ailleurs depuis d'assez longues années, et nous ne croyons pas qu'il ait considérablement influencé le mouvement touristique chez nous. Evidemment, le jour où il disparaîtra, nos automobilistes et le tourisme y trouveront leur profit.

SOUS ARRET



Le rival du mahatma Gandhi, dans la direction du parti nationaliste indien, Subhas Chandra Bose a été arrêté pour être venu en contravention avec la loi de défense nationale.

me en s'appliquant à viser des objectifs militaires, il est inévitable d'atteindre des femmes et des enfants, et la guerre devient alors de la barbarie.

Parachutes
 Parlons enfin des parachutes, qui nous inquiètent depuis quelque temps.

L'art du parachutisme s'est développé ces dernières années, surtout en Russie et en Allemagne. Les Russes en ont fait un sport national, pratiqué même par les femmes et par les enfants. Au cours de récentes manoeuvres, en faisant usage de glisseurs et de parachutes, ils prétendent avoir dépassé une division entière, y compris les chars légers et les canons de campagne. L'Allemagne possède un certain nombre de centres d'entraînement, où l'on perfectionne la technique du parachutisme. Les élèves apprennent à gouverner la descente, afin que les équipes de parachutistes puissent se concentrer en des zones choisies. Ils obtiennent ce résultat en partie en manoeuvrant les cor-

dages du parachute, en partie en retardant l'ouverture du parachute selon la force du vent. De la sorte, le parachutiste atterrit à l'endroit voulu.

En Hollande, où cette méthode de guerre fut employée sérieusement pour la première fois, mille parachutistes au moins semblent avoir atterri en vingt-quatre heures. Dans les grandes lignes, il semble que deux procédés aient été employés. Dans le premier procédé, l'aviation allemande attaquait un aérodrome et les parachutistes atterrissaient en vagues successives pour l'occuper; ensuite arrivaient des avions transportant des troupes pour occuper et consolider l'occupation. Les aérodromes servaient alors de base pour toutes les opérations jugées nécessaires.

L'autre procédé consistait à laisser tomber des parachutistes sur un quartier où la cinquième colonne avait déjà rassemblée des partisans. Avec ce concours, les parachutistes, généralement déguisés, s'efforçaient de saisir les principaux édifices de la ville.

Ces opérations réussirent grâce aux résidents allemands et aux traités; elles réussirent également grâce à leur effet de surprise, à la grande échelle d'exécution, et à l'absence d'une organisation qui eût permis aux Hollandais d'étouffer l'attaque dans l'œuf.

Dans un pays qui se serait bien préparé à combattre cette forme d'attaque, et où les partisans de l'ennemi seraient peu nombreux et éloignés les uns des autres, les parachutistes ne remporteraient probablement pas de grands succès.

La meilleure leçon à tirer de la défaite hollandaise est que l'Allemagne déploie beaucoup d'imagination dans la conception de ses plans, et de vigueur dans leur exécution. Il utilise aussi ses nouvelles armes non à titre d'expérience, mais à plein rendement. Il évite ainsi les erreurs commises lors de l'introduction des gaz et des chars d'assaut, dans la dernière guerre.

Nous devons nous tenir prêts à repousser ces procédés d'attaque. Mais nous devons également nous méfier de l'emploi de quelque nouveau procédé. Enfin, n'oublions pas que de simples mesures défensives ne suffisent pas à gagner une guerre.

Consacrions-nous, non seulement

TOURNEZ L'HÉLICE!



Il faut à tout mécanicien dans l'aviation un entraînement de quelques semaines avant de savoir comment tourner l'hélice d'un gros bombardier au départ de l'appareil. Deux mécaniciens pratiquent ici sur une spirale plantée en terre.

à prévoir et à repousser la prochaine initiative de l'ennemi, mais plus encore à surprendre l'ennemi par nos initiatives. Nous avons souvent tâche, nos ingénieurs peuvent collaborer avec nos combattants.

L'ŒUVRE DE LA STÉ FORD AU CANADA PAR RAPPORT À LA GUERRE

La Sté Ford coopère à la défense jusqu'à la limite extrême de ses ressources. Jusqu'à ce que sonne l'heure de la victoire, jusqu'à ce que nos armées aient assuré le triomphe de la Justice et la liberté des peuples, elle s'engage à consacrer au service de l'Empire la somme intégrale des moyens industriels de ses organismes canadiens et de ses filiales outre-mer.

Cette profession de foi n'énonce rien d'autre que le devoir patriotique qui incombe à une société industrielle canadienne, étroitement reliée à la vie économique du Dominion. D'un littoral à l'autre, les 8,400 employés de nos usines, ainsi que le personnel de nos succursales et des établissements de nos dépositaires sont Canadiens. Il en est de même d'un très grand nombre de nos actionnaires, et aucun particulier, aucune famille, aucune compagnie, n'exerce sur nos actions une haute main majoritaire.

Telles sont—outre notre fidélité à la couronne et notre entière adhésion aux hauts desseins de la politique impériale — les raisons pour lesquelles le siège de la Ford Motor Company of Canada, Limited, prête à l'effort de la nation son plus ferme concours.

Ce fut, dès le commencement, notre ligne de conduite. Avant même la déclaration de la guerre, de concert avec des délégués du ministère de la Défense Nationale, la direction de nos usines dressait les plans préliminaires de la fabrication d'armements. Depuis l'ouverture des hostilités, nous avons donné aux commandes de guerre la préséance sur toutes les autres. Plus de la moitié de notre rendement se compose de véhicules destinés à l'armée et cette proportion augmente de jour en jour.

Nous fabriquons présentement environ 35,000 véhicules motorisés de modèles divers, dont 10,000 pour le gouvernement canadien et 25,000 pour d'autres gouvernements du Commonwealth britannique.

M. C. D. Howe, ministre des Munitions et Approvisionnements:

"Le président de la Ford Motor Company of Canada a manifesté autant que tout citoyen canadien le désir d'aider le Canada dans son effort de guerre. Sa compagnie a fait, depuis le début des hostilités, et elle fait encore un travail très important pour seconder l'effort de guerre du Canada en construisant des véhicules motorisés et des porteurs Universal. La compagnie s'en est entièrement remise au gouvernement quant aux conditions de son contrat. Ce dernier comporte un prix fixe que nous avons établi à un chiffre aussi bas que nous pouvions le demander, et il contient une clause dérogatoire prescrivant que nous ferons vérifier les livres de la compagnie et que, si nous constatons que les prix établis rapportent un profit plus élevé qu'un certain pourcentage donné, d'ailleurs très bas, nous pourrions abaisser les prix en conséquence. En d'autres termes, (...) le travail de la Ford Motor Company of Canada, son attitude à l'égard de la guerre et sa disposition à appuyer l'effort de guerre du Canada ont été au-dessus de tout reproche, d'après ce que j'ai pu observer." (Débats des Communes)

M. Raoul Dandurand, représentant du Gouvernement au Sénat:

"(...) la compagnie Ford au Canada s'efforce de servir de son mieux les intérêts du pays, la commission des approvisionnements de guerre et le Gouvernement." (Délibérations du Sénat)

M. Arthur Meighen, chef du parti conservateur au Sénat:

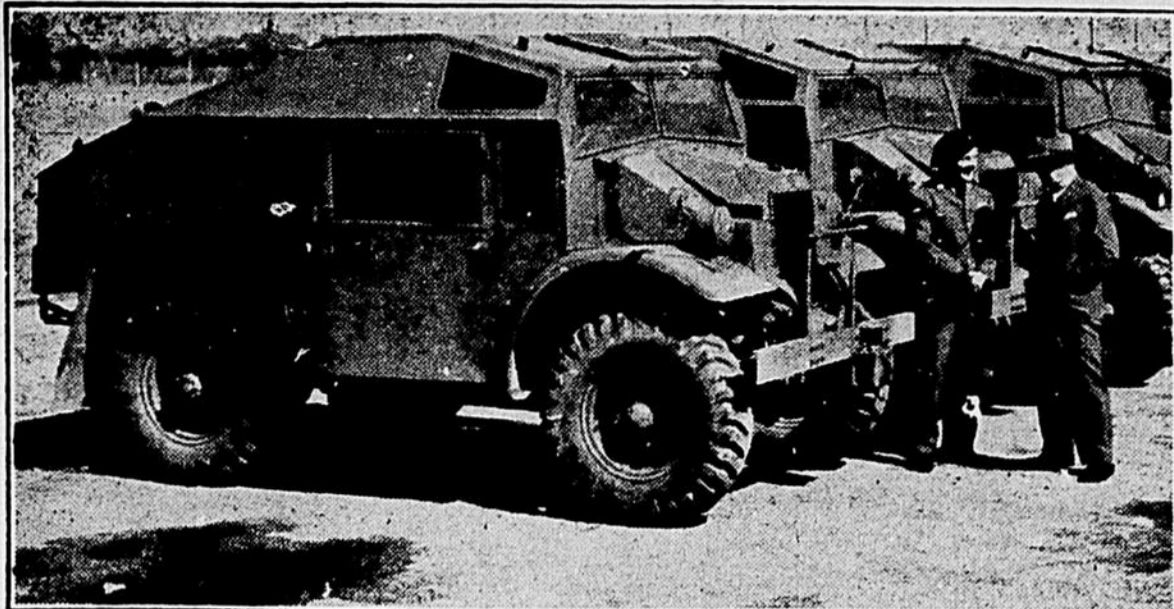
"Ils (les dépositaires Ford au Canada) se comptent par centaines. Le nombre des employés de ces vendeurs est très considérable. Les ramifications sont énormes. A toutes fins pratiques, cette compagnie est canadienne en ce qui nous concerne, et à l'assurance donnée par l'hon. leader du Sénat je puis ajouter ma conviction qu'il n'y a pas de meilleurs Canadiens que ceux qui dirigent la compagnie Ford au Canada et qui font partie de son organisation au pays. Ils nous aideront au maximum dans notre effort de guerre." (Délibérations du Sénat)

Le Président de la FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED,

W. C. Campbell

LE WHISKY ÉCONOMIQUE
Robbie Finns
 fameux vieux whisky
 13 oz \$1.40
 25 oz \$2.60
 40 oz \$4.15
 Mélangé et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montréal

LE CANADA MUNIT SON ARMEE DE PORTE-MITRAILLEUSES UNIVERSAL



ON fabriquera bientôt au Canada des porte-mitrailleuses de type Universal pour les armées du Canada et d'outre-mer. Munis de chenilles, ces véhicules sont très rapides et très manœuvrables. Leur cuirasse les protège contre le feu des armes portatives. Ils peuvent porter trois fusils-mitrailleurs Bren; on les utilise également pour le transport des munitions, des appareils de T.S.F., de matériel léger. On les construira dans les ateliers de Windsor de la Ford Motor Company of Canada, Limited. Ces ateliers ont paru les mieux adaptés de tous aux exigences de ce genre de production. On voit dans la photographie inférieure M. Wallace R. Campbell, président de la compagnie canadienne de Ford et le lieutenant Col. D. C. Warrick, commandant de l'Essex Tank Battalion de Windsor examinant l'un des porte-mitrailleuses Universal. L'usine Ford de Windsor fabrique également d'autres véhicules



les autres gouvernements de l'Empire. On construit en ce moment, au coût de \$700,000 une annexe destinée à la fabrication de porte-mitrailleuses du type Universal. Cette annexe facilitera également la production d'autres types de véhicules militaires.

Rien ne doit être perdu

Conservez vos vieux vêtements, etc., et faites-en bénéficier les colons.

Un communiqué émanant du bureau central du « Civilian Conservation Corps » à Washington, D.C., et daté du 28 juin nous fournit des chiffres très intéressants sur la valeur que l'on peut donner aux vêtements et aux objets usagés lorsqu'on sait les utiliser convenablement.

Ainsi dans le seul district No 2 du « Civilian Conservation Corps » on a réalisé une économie de \$188,272 durant l'année terminée le 29 février dernier en remettant à neuf des vêtements et différents articles envoyés aux camps du « CCC » par des personnes généreuses.

Evidemment les articles ou vêtements ne sont remis à neuf que lorsque le coût de la réparation est inférieur au prix d'achat d'un article ou d'un vêtement neuf. Ce qui ne peut être restauré à un prix avantageux est classé et vendu à l'écart. De ce chef les ventes s'élevèrent à \$22,344 durant la même année terminée le 29 février et cela toujours pour le district No 2 du « CCC ».

Ainsi les articles de lingerie ou les objets usagés prennent une valeur substantielle lorsque l'on sait s'en servir. C'est ce qu'ont compris les promoteurs et dirigeants des différentes organisations d'aide aux colons, dans notre Province.

Lorsqu'il est possible pour un colon de vêtir ses enfants et son épouse avec du neuf, c'est certainement préférable. Mais le colon n'est pas toujours en mesure de le faire. Ses argent, il doit les consacrer, surtout au début de son établissement à l'achat d'animaux ou d'instruments indispensables à la mise en culture de son lot. Les premières années d'établissement sont une période critique dans la vie du colon. Aussi c'est à cette époque que le coup de main de nos organisations d'aide aux colons lui sera d'une grande utilité.

En faisant appel à la charité de la population, ces organisations recueillent nombre de vêtements et d'articles qu'on était décidé à jeter ou à reléguer tout simplement à la cave ou au grenier. Restaurés et remis à neuf par des mains habiles, ces objets auront pour nos colons la même utilité que du neuf, avec cette différence qu'ils les auront obtenus sans payer un seul sou.

Avant de jeter ou de mettre de côté un article ou un vêtement, tous devraient se faire la réflexion que ces choses peuvent être fort utiles à d'autres personnes moins fortunées. C'est un devoir social que de pratiquer la charité de cette façon. Il en coûte peu et les services rendus sont incalculables. Nos organisations d'aide aux colons font la plus grande partie du travail. Il ne s'agit que de leur communiquer notre désir d'aider les colons. Elles font le reste. Elles vont chercher les effets, les répartent, les classent et les expédient.

Rien ne doit être perdu... Même les choses usagées prennent de la valeur lorsque l'on sait s'en servir. C.-E. Couture.

Théâtre... Sport...

Au Cinéma de Paris

C'est des les premiers représentations que l'on peut juger si oui ou non un film remportera un succès populaire. Les réactions du public ne trompent personne. Dans le cas du film "Paradis Perdu" actuellement à l'affiche du Cinéma de Paris le jeu de Fernand Gravy et de Micheline Pressé, d'Évire Popesco et d'autres à tout de suite satisfait le public qui maintenant fait une publicité élogieuse à cette histoire d'amour magnifiquement racontée par le cinéaste poète Abel Gance.

Dans "Paradis Perdu" on trouve du drame, du sentiment, de la comédie, de l'atmosphère, de beaux décors bref un tout complet de ce qu'on exige d'un réel grand film. L'Étoile du peintre Pierre et de la couturière Jeannine va devenir classique. Le bonheur puis le malheur de ces deux amoureux sensibles et beaux nous a touchés tout de suite et avec eux nous continuerons à chanter la romance "Le Paradis Perdu" qui a bercé leurs illusions, leurs espoirs, tout ce qu'ils ont eu, aimé et... perdu. Gravy et Micheline Pressé dépassent tout ce qu'ils ont fait à date. C'est un film à voir. Il y a aussi le document historique "Eux et Nous", un portrait des événements d'avant-guerre qui vaut le déplacement. Le film qui étale toute la vérité et rien que la vérité.

Au Palace

Le cinéma Palace présente cette semaine, "Beau Geste", mettant en vedette Gary Cooper. Roy Milland et Robert Preston.

Le film évoque les aventures héroïques de trois frères, dans une histoire glorieuse ayant pour cadre la Légion française. Les trois hommes sont entrés dans la Légion pour démontrer leur loyauté recroquée devant une accusation de vol d'un saphir de grande valeur. Il leur faut affronter le parti-pris d'un sergent brutal qui a décidé de leur arracher le secret de la pierre précieuse. Les difficultés qu'ils ont à surmonter resserrent les liens de leur amitié fraternelle.

Le film nous fait assister à des péripéties passionnantes, attaques d'un fortin par des pillards du désert, mutinerie chez les légionnaires, etc. Les vedettes sont brillamment secondés par Brian Donlevy, Susan Hayward, J. Carroll Nash, Donald O'Connor et James Stephenson.

Le scénario est tiré d'un roman de P. S. Wren.

Au Princess

C'est un spectacle d'humour que présente le théâtre Princess cette semaine.

"The Captain is a lady", tel est le titre de cette comédie, qui présente deux artistes relativement nouveaux venus: Virginia Grey, qui s'est fait remarquer dans "Thunder Afloat", et Dan Daley Jr, qui apparut pour la première fois dans "Mortal Storm".

Un des meilleurs groupes d'artistes de composition jamais réunis tiennent les principaux rôles: Charles Coburn et Beulah Bondi, accompagnés de Helen Broderick, Billie Burke, Helen Westley, Cecil Cunningham, Marjorie Main et Clem Bevans. Le directeur est Robert Sinclair. Le scénario raconte les aventures d'un jeune homme et d'une jeune fille qui tentent de résoudre les difficultés financières de leurs parents de la jeune fille. Le père de cette dernière préla la maison familiale, et est obligé de placer sa femme en pension pour dames âgées. Par mesure exceptionnelle, il est admis à y entrer aussi. Il lui arrive de la sorte quantité d'aventures cocasses jusqu'au moment où il peut rentrer en possession de sa maison. Le second film à l'affiche met en vedette Wayne Morris et Jane Bryan, dans "Gambling in the High Seas".

Au Saint-Denis

Le film "Foch" que le Saint-Denis va présenter samedi prochain arrive à son heure. Il convenait de glorifier le héros et d'illustrer par l'image sa lumineuse carrière. La guerre de 1914 le trouva à la tête du 20e corps d'armée. Au début de septembre, Joffre lui confia le commandement de la 9e armée avec laquelle il devait battre la célèbre garde impériale allemande.

On sait le reste. Foch culbuta les Allemands et gagna la guerre. Le roi George V en lui remettant l'Ordre du Bain lui dit: "de regrette, même roi, c'est tout ce que je puis faire pour vous!" Celui qui avait commandé à vingt peuples d'œuvre modeste dans la gloire. Cependant, le cinéma vient lui rendre un nouvel hommage à tant d'années de distance et à l'époque où la France meurtrie souffre des malheurs que son génie lui avait évités. Par l'image on a reconstitué la vie de Foch, ses guerres, sa stratégie, ses tactiques. C'est un film que l'on doit voir par reconnaissance et avec le secret espoir qu'un jour la France aura un autre Foch qui lui donnera la victoire.

Le second film à l'affiche sera "Le Chemineau", tiré de l'inoubliable poème de Jean Richepin et interprété par Victor Francin et Tania Fedor. C'est le poème de la vie et de la liberté. Sur la route poussiéreuse du chemineau va, heureux de son sort, gai, satisfait d'être libre. Victor Francin a joué cela avec un art consommé. Il a campé un personnage inoubliable de fraîcheur, de vie saine et de grandeur naturelle. Tania Fedor est la digne protagoniste du très grand artiste.

Au Capitole

"Private Affairs" qui prend l'affiche au Capitole, est une comédie moderne qui se déroule à Boston dans le cadre traditionnel de Back Bay. Les principaux acteurs en sont: Nancy Kelly, Robert Cummings, Hugh Herbert et Roland Young.

C'est l'histoire d'un descendant d'une vieille et honorable famille de Boston, qui préfère se dévoyer plutôt que de se soumettre aux règles établies. Sa fille, obligée par le grand-père d'épouser un homme qu'elle n'aime pas, se trouve dans une impasse, mais elle finit par épouser le jeune homme qu'elle aime. Hugh Herbert incarne un rôle du plus haut comique.

La direction du Capitole présente aussi "I can't give you anything but love baby", mettant en vedette Broderick Crawford et Peggy Moran. L'histoire se déroule dans une station radiophonique. Le scénario est de Paul Gerard Smith, d'après une histoire de James Edward Grant.

A l'Imperial

Pour trois jours seulement, le principal film au théâtre Imperial sera "Terror Zone" mettant en vedette James Cagney, Ann Sheridan et Pat O'Brien.

L'histoire se déroule en Afrique du Sud sur la plantation d'une importante compagnie fruitière. C'est un drame poignant des tropiques où l'on retrouve avec plaisir la voix érallée d'Andy Devine. La distribution comprend notamment Helen Vinson, Jérôme Cowan et George Tobias. Les autres du scénario sont Richard Macaulay et Jerry Wald. Le second film sera "An Angel from Texas", mettant en vedette Eddie Albert, Rosemary Lane et Jane Wayman. C'est une comédie où l'on voit Rosemary Lane incarner une jeune palsanne qui veut monter sur le scène, tandis que son ami, Eddie Albert, ménage tout son argent pour acheter un hôtel. Ce dernier, arrivé à New York avec \$20,000, est sur le point de se faire tromper par deux aventuriers qui abusent de sa crédulité. Heureusement que tout finit par s'arranger à la satisfaction générale.

Comité provincial d'épargne de guerre

Interrogé récemment sur la campagne d'épargne de guerre, monsieur Adrien Morin, sous-ministre suppléant de l'Agriculture, a déclaré que cette forme d'épargne comporte le grand avantage d'être à la portée de tous. "La classe agricole, comme toutes les autres classes, a-t-il dit, bénéficiera sûrement de cette forme d'épargne."

"J'en pense d'autant plus de bien, a-t-il ajouté, que cette campagne a pour but d'aider la cause des nations libres, dont le Canada. Cette campagne invite également la classe agricole à l'économie. Une fois le conflit terminé, nos gens de la campagne pourront puiser à même ces épargnes, si la nécessité s'en fait sentir."

"Quels sont les moyens les plus efficaces pour atteindre la classe agricole? Pour moi, j'en vois trois bons: 1) Par l'intermédiaire des caisses populaires; 2) Par les revues agricoles, les journaux hebdomadaires, Bulletin des Agriculteurs, Terre de Canadiens, Family Herald, Weekly Star, etc.; 3) La radio et tout particulièrement par l'intermédiaire du programme "Le Réveil rural".

LA LUTTE AU FORUM

DYNAMITE JOE COX LANCE UN DEFI AU CHAMPION LOCAL

Il n'y a pas de lutte cette semaine au Forum. Mais on en aura certainement la semaine prochaine. Joe Cox est de retour à Montréal; Lou Thesz est à son camp d'entraînement et Yvon Robert fait de l'entraînement au camp Maupas.

Dynamite Joe Cox, le plus violent et le plus brutal de tous les lutteurs qui soient passés ici, est impatient de reprendre ses activités à Montréal; il est surtout impatient de rencontrer Don Luis Thesz reconnu comme champion par la commission athlétique de Montréal. Lou Thesz est revenu à son camp local d'entraînement en disant qu'il aimerait beaucoup rencontrer ou Cox ou Robert, ou n'importe qui, Cox ne comprend pas beaucoup ce match que Jack Dempsey alla faire contre un certain Luttrell, un lutteur dont il n'avait jamais entendu parler et qui est assez du domaine de l'inconnu dans le monde de la lutte.

Joe Cox ne comprend pas comment un boxeur qui fut aussi bon que Jack Dempsey veut maintenant essayer de refaire sa réputation aux dépens d'un lutteur à peu près inconnu.

FESTIVAL SPORTIF ET MUSICAL AU STADE

C'est lundi soir, à 8 heures, le 15 juillet courant, qu'aura lieu, au Stade de l'avenue Deslaurier, à Montréal, le festival sportif et musical organisé, sous la présidence d'honneur de M. Léon Trépanier, par un comité que dirige M. Adjuvier Perron, animateur des festivals d'écoliers.

Le programme de cette soirée comporte les numéros suivants: joutes de balle-molle entre les clubs « Omer-DesSerres » et « Papineau », et les équipes féminines « Raymond Starr » et « Royals »; joute de ballon-au-panier (basket-ball) entre les équipes de la Palestre Nationale et de l'Académie Québécoise de la Cité d'Outremont; joute de Volley Ball, parties de Ping-Pong, par les champions du Canada; concours de plongeurs pour hommes et pour femmes; ce concours admet tous les amateurs de la province pour un championnat provincial de plongeurs. Ce numéro est organisé sous les auspices du club Concordia avec l'autorisation de la C. A. S. A. (Canadian Amateur Swimming Association). Inscriptions et renseignements: M. Lucien Asselin, assistant-surintendant des Récréations Publiques, Chalet du Parc Lafontaine, Montréal, CHerrier 8371. La Palestre Nationale, les Bains Municipaux et autres groupements ont déjà inscrit leurs porte-couleurs. Une piscine de 25 pieds de longueur par 15 de largeur sera érigée au Stade pour la circonstance.

Deux équipes de la police de Montréal donneront une exhibition de souque-à-la-corde (Tag-of-War) Il y aura lancement du javelot, du disque et du poids de 16 livres par les sergents Arteau, Guindon et le constable Gendron. Dave Castillon et Gérard Côté, le vainqueur du Marathon de Boston, seront présentés à la foule.

"Dans mon opinion, a conclu M. Morin, la classe agricole sera assurément favorable à ce genre d'épargne. Elle ne peut faire autrement, sans méconnaître ses véritables intérêts. Même si les bénéfices que retirent nos cultivateurs sont fort limités, à l'heure actuelle, je suis sûr que proportionnellement leur contribution ne sera pas moindre que celle des autres classes de la société plus fortunées."

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

Le Mystère de la Messe, festival de théâtre chrétien

Les compagnons de St-Laurent, sous la direction du Rév. Emile Legault, C.S.C., disciple de Gheon, l'auteur du Mystère de la Messe et tout exprès pour son ami le Père Legault de « Saint Laurent du Fleuve » ont accompli cette chose prodigieuse de donner à plusieurs reprises devant des foules de milliers de personnes un spectacle de grande envergure. Ils ont même la noble ambition de donner annuellement un Festival d'art chrétien tout comme ont lieu le Festival Concours de Musique du Québec et le Festival de Musique de Montréal.

Aiors que les peuples sont angoissés, n'est-il pas touchant de penser qu'au Canada français l'on persévère à la France chrétienne, au moment où elle même ne peut, en raison des graves événements être l'habituelle voyageuse des toutes les beautés. C'est comme si elle nous passait le flambeau pour que nous en éclairions le peuple fidèle, sans lequel dit Gheon il est impossible de promouvoir un art chrétien, un art dramatique.

De pièce, dit encore ce dramaturge catholique un grand espoir, tant

sur le plan de la vie intérieure que sur celui des lettres, du théâtre, de l'art pratiqué en esprit de foi, dans l'avenir prochain de la nation canadienne. La France peut marcher avec elle, en rentrant dans ses voies. Elle se doit un mutuel appui.

Cette oeuvre magnifique du « Mystère de la Messe » fut créée au Canada par l'auteur lui-même il y a deux ans sur l'emplacement unique des Plaines d'Abraham, lors du Congrès Eucharistique de Québec. Des foules venues de toutes parts y assistèrent et maintenant encore tous les esprits et les coeurs se rallient et fournissent un grand effort dramatique pour rendre divinement ce spectacle d'art chrétien, apte à révéler le niveau moral et à faire comprendre le Sacrifice de la Messe dans toute sa grandeur et beauté. Il n'était plus question ici d'interprètes quoiqu'ils aient été tous choisis parmi les meilleurs. On oubliait l'artiste pour rejoindre la pensée de Gheon, plus que cela, la pensée du Christ même qui énonçait par la voix de la Sagesse.

Ce fut étonnant et spectaculaire. FRANCINE.

La guerre et les chiffres

D'après des calculs mathématiques, les dictateurs devraient la gagner cette année, ou sinon, la fortune pourrait changer de bord.

Les dictateurs dont on parle le plus en ce moment sont: Hitler, Staline et Mussolini. Ces trois hommes se sont alliés cette année. En effet, il fallait que le Duce déclara la guerre aux Alliés pour devenir le complice de Staline, complice du Fuehrer.

1940 est donc une année historique lourde en conséquences de toutes sortes. C'est à ce sujet que je veux vous parler du mystère des nombres. Méthématiquement parlant Hitler, Staline et Mussolini devaient se rencontrer cette année au point de vue rapines, et je le prouve.

Mussolini est né en 1883; est arrivé au pouvoir en 1922; est âgé de 57 ans; est depuis 7 ans au pouvoir. Tous ces nombres mis les uns au-dessus des autres forment l'addition suivante:

Table with 2 columns: Name, Year. Rows: Hitler (1889, 1933, 7, 51), Staline (1879, 1924, 16, 61), Mussolini (1883, 1922, 18, 57). Total = 3880.

Les totaux sont donc les mêmes pour les trois dictateurs. C'est un signe qui démontre bien la complicité de ces trois personnages, mais il y a plus. N'oublions pas que nous sommes au XXème siècle, que nous approchons de l'An 2000. Il est également à noter que si le chiffre 7 (est un chiffre mystique (7 péchés capitaux, 7 sacrements, etc.), le nombre donne l'idée la plus exacte de l'éternité. De plus, le nombre est en étroite collaboration avec la marche des astres. Bref, le chiffre 2, s'impose ici, du moins dans le cas de ces trois dictateurs pour les raisons suivantes:

- 1) - Leur existence tend vers l'An 2000. 2) - Nous sommes au 20ème siècle. 3) - D'après leur étoile, 2 représente pour eux la clef de l'éternité.

Le duo Hitler-Mussolini devient le trio Hitler-Mussolini-Staline. 2 est leur chiffre chanceux. Grâce à lui, ils vont connaître la date qui

Advertisement for Sweet Caporal cigarettes. Includes an illustration of a soldier and text: "à la page", "\$1.00 livrera 300 Sweet Caps", "comme une sweet caporal", "Les cigarettes Sweet Caporal sont inimitables! Elles ouvrent la voie et dictent la mode... faites de tabacs virginiques authentiques, roulés à la perfection et odorants comme un matin de printemps. Elles se trouvent à toutes les livrées et sont la marque du meilleur goût."

UN ANNIVERSAIRE

(suite de la 1ère page) tarda pas à triompher et, après trois années d'une administration de dilapidations, d'extravagances et de folies, le peuple se ressaisit et porta au pouvoir celui que M. Taschereau avait désigné comme son successeur. L'hon. M. Goulet, sous la direction duquel la province a retrouvé son assiette normale et est en train de refaire ses finances sabbatées. M. Taschereau était brillamment vengé et, aujourd'hui, on s'incline devant la belle et grande figure de l'homme public qui fut l'un des plus remarquables premiers-ministres du Québec, l'ardent défenseur de son autonomie et le réalisateur du programme qu'il s'était tracé lorsqu'il fut assermenté, le 8 juillet, 1920: "Mon plus grand désir est que Québec reste le sanctuaire de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les religions. Je veux que la concorde et que la paix continuent de régner dans la province."

Depuis qu'il a laissé la politique, l'ancien premier-ministre fait une vie paisible, au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants. Chaque matin, il se rend à pied à son bureau et les gens saluent avec respect et émotion cet excellent citoyen, modèle du père de famille sans reproche, du professionnel intègre, du politique dévoué à son pays, à sa race, à la grandeur de la patrie et dont la verte vieillesse fait l'admiration et la joie de tous ceux qui l'estiment et l'admirent sans réserve.

L'« Autorité » est fière de lui offrir l'expression de ses félicitations bien sincères et de ses meilleurs souhaits. E. F.

VISITE CHEZ LES AVIATEURS



Le nouveau gouvernement général du Canada, le comte d'Athlone, est ici photographié avec le commandant de l'air L. S. Broadner. Le gouverneur général a fait récemment sa première visite officielle aux quartiers généraux de la Force Aérienne du Canada.

Advertisement for Sicily Asphaltum Paving Company Limited. Includes text: "1890 — 1940", "THE SICILY ASPHALTUM PAVING Company Limited", "ENTREPRENEURS DE PAVAGES", "COMPAGNIE CANADIENNE", "Bureau: 150 est rue Saint-Viateur - Montréal - CR - D 801".

La mobilisation égale pour tous

Deux saints Jean-Baptiste dans la parade à Québec!...

L'un, d'âge adulte, représentant le Précurseur, choisi par les directeurs de la Société Nationale. — L'autre petit, avec son agnelet, choisi par le C.-J. Magnan de la "magnan... cul... ture. — A part ce détail très belle procession en somme.

(Du correspondant spécial de "L'Autorité") Québec, 13. — La lutte entre les "pro-mouton" et les "anti-mouton", qui se livre à Québec depuis plusieurs années, n'est pas finie, avec le résultat que nous avons eu cette année dans la parade du 24 juin deux saints Jean-Baptiste au lieu d'un. Les directeurs de notre Société Nationale avaient bien décidé de choisir un adulte pour représenter le Précurseur, et non plus le bambin accompagné de son inséparable agnelet, mais...

Le défilé fut très réussi et les chars allégoriques firent l'admiration de la foule massée sur le parcours, car les Québécois aiment beaucoup les parades et les processions. Lors de la parade du 24 juin deux saints Jean-Baptiste au lieu d'un. Les directeurs de notre Société Nationale avaient bien décidé de choisir un adulte pour représenter le Précurseur, et non plus le bambin accompagné de son inséparable agnelet, mais...

M. Coulombe, président de la Société, est un brave homme dont l'énergie n'est pas à la hauteur des bonnes intentions. Une pression irrésistible avait été exercée sur lui par l'inéffable C.-J. Magnan, apôtre de la magnan... cul... ture, auteur d'une fantasmagorie intitulée "Honneur à la Province de Québec". Ouvrage dans lequel il prétend que notre système éducatif n'est pas à la hauteur de ce que les pays du monde entier. Et ce pseudo-pédagogue affirme — en vertu de quelle autorité? — que l'agneau placé par le peintre espagnol Murillo, dans un tableau célèbre, à côté du petit saint Jean-Baptiste, figure l'agneau de Dieu et que ce serait un sacrilège de le mettre de côté. Il représente donc à M. Coulombe qu'il y allait de son salut de faire passer le quadrupède bélant, ne fut-ce qu'à la queue de la procession, et l'on vit ce spectacle peu banal d'un petit saint Jean-Baptiste suivi de près, en voiture, par MM. Coulombe et Magnan.

Néanmoins, ceux-ci avaient un air si triste en suivant leur protégé, que des loustics ne manquèrent pas d'observer qu'ils semblaient être le père et la mère allant aux funérailles de l'agnelet. Ce fut le côté tragico-comique de la parade, car à part cela tout se déroula dans une atmosphère de suprême dignité. En dépit de cette tentative pour le moins impulsive de résurrection, il n'y a pas de doute que notre ancien emblème national a vécu pour faire place à un autre plus agressif. D'ailleurs, si les directeurs de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, sous la pression "magnan... cul... turiste" allaient revenir en arrière, leur organisation perdrait bientôt son nom pour en prendre un plus approprié aux circonstances et aussi plus canadien-fangais, comme d'Iberville et Lambert Closse, par exemple.

ROBUR

LACHINE DEVENU LE PARADIS DES "ELEPHANTS BLANCS"

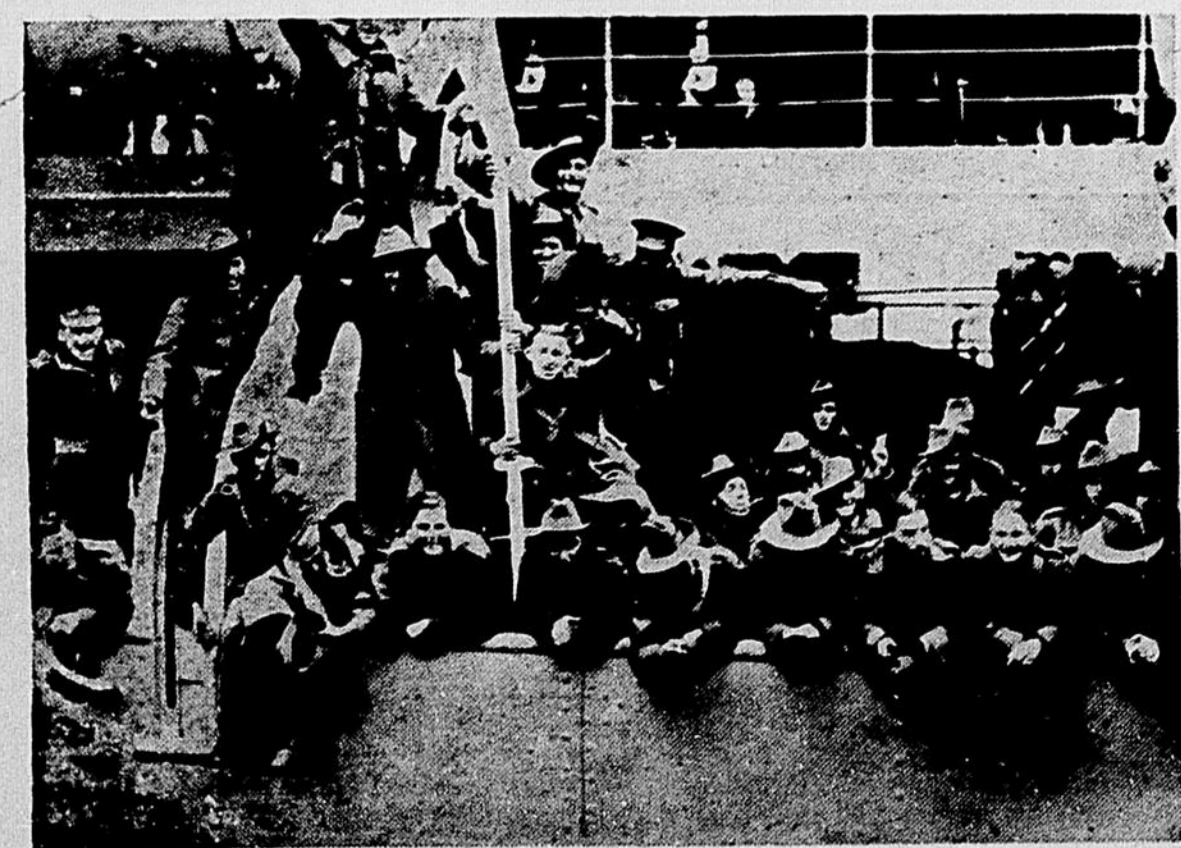
Le dernier en date coûtera \$40,000.00 aux propriétaires. — La candidature scolaire de M. Emmanuel Bélanger. — La Cour Suprême décide que patinoire et théâtre ne sont pas, même à Chicoutimi, des établissements religieux.

(Correspondance spéciale à l'Autorité) Lachine, 13. — M. Emmanuel Bélanger, membre de notre Commission des Saints-Anges depuis dix années consécutives, est de nouveau candidat à ce poste avec les meilleures chances de succès. En acceptant la candidature à lui offerte, M. Bélanger n'a pas craint de déclarer qu'il s'était opposé à l'achat, par la Commission Scolaire, de l'édifice autrefois occupé par l'hôpital Saint-Joseph, sous prétexte de le convertir en jardin de l'enfance, mais en réalité pour faire les petites affaires de certains grands hommes d'affaires.

Cette transformation coûtera aux propriétaires de Lachine quelque chose comme \$40,000. Selon lui, on trouverait sans difficulté dans l'immeuble de l'Académie Piché assez de place pour y établir dix autres classes, en se servant de l'Académie pour fins scolaires seulement et non comme entrepôt d'articles hétéroclites, ou de refuge destiné à certaines familles privilégiées n'ayant aucun droit de se loger là.

Toujours d'après M. Bélanger, les propriétaires avaient assez d'« éléphants blancs » à porter sans se charger d'un nouveau. L'élection est fixée au 15 juillet, et espérons qu'elle ne sera pas aussi mouvementée que celle du président du Mexique. Ce n'est pas d'ordinaire dans des flots de sang que se font les consultations populaires à Lachine, mais dans des flots de salive. Comme il fallait s'y attendre, les « schémas » ont soulevé de

ENTHOUSIASTES!



Les contingents australiens, photographiés à bord des transports de troupes qui les ont débarqués récemment dans le Proche-Orient et en Angleterre.

Fraude sur les liqueurs douces

Marchands et clients s'entendent afin de contourner la nouvelle taxe. — Aux percepteurs de mettre fin à ce petit jeu.

Les nouvelles taxes sont à peine mises en vigueur que déjà on cherche à s'en sauver par des moyens détournés. Le dernier truc ne manque pas d'ingéniosité. Il était temps qu'on taxât les liqueurs douces, mais ceux qui les consomment ne pensent pas de la même manière. Voici ce qu'ils ont trouvé pour détourner la loi.

Les vintages de l'épicerie et achètent d'un seul coup une quinzaine de bouteilles. Au lieu de payer 1c de taxe par bouteille, c'est-à-dire 15c, ils paient sur le prix global, soit 3c pour 75c, et économisent de ce fait 12c sur le prix d'achat.

Vous me direz qu'il n'est pas défendu d'acheter 15 bouteilles à la fois, c'est vrai; mais les laissant chez le marchand qui veut bien entrer dans la combine, ils vont les srotter de temps à autre chez lui en ayant soin d'apporter un petit livret signé par l'épicerie du coin qui y met une croix chaque fois qu'une bouteille est vidée dans le gosier du resquilleur.

Le plus souvent, le client ne paie qu'une bouteille à la fois, et c'est le marchand qui enregistre la vente de 15 bouteilles à la fois, toujours dans l'intention de voler la Ville et la Province.

Il paraît que la Cité de Montréal a vu de la chose, et qu'elle étudie les moyens à prendre afin d'y remédier au plus tôt. En effet, il ne faudrait pas que les amateurs de limonades soient plus privilégiés que les amateurs de liqueurs fortes. Les premiers ont déjà été trop longtemps bien traités pour qu'on les laisse faire impunément. Ne dit-on pas que ce sont les grosses compagnies de liqueurs douces elles-mêmes qui ont préconisé ce système aux marchands afin de maintenir leurs chiffres de vente? D'une manière ou d'une autre, ce serait là une concurrence déloyale et malhonorable vis-à-vis les brasseries. En ces temps de guerre, il ne peut y avoir de favoritisme.

J. A.

"Aujourd'hui"

Voici le sommaire de juillet du « digest » français « Aujourd'hui ».

L'homme devant l'inhumain « Les Nouvelles Littéraires » ; L'imprescriptible droit de l'homme « La Revue danubienne » ; défenses des valeurs spirituelles « Temps présent » ; Portugal, oasis de paix « Partout Magazine » ; la guerre des engins « Temps présent » ; le général Smuts « Le Monde illustré » ; que faut-il lire? « Réagir » ; Lamartine et la poésie « La Revue des Deux-Mondes » ; nos bibliothèques « Le Canada Français » ; prose poétique ou poésie? « Les Nouvelles Littéraires » ; Renoir, peintre de lumière « Rollet » ; hé-

IMPRIMATUR

Le Journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux, Chambres 415, 416, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "La Parole" Limitée, Drummondville, P. Q.

Les scandaleuses injustices commises par les tribunaux d'exemptions en 1918, alors que celles-ci étaient accordées aux plus offrants. — L'unité nationale exige que de pareilles iniquités ne se renouvellent pas. — Avocats et médecins qui édifièrent des fortunes grâce à la protection des politiciens.

Le gouvernement fédéral espère que vers la fin du mois d'août, tous les citoyens canadiens de plus de 16 ans se seront enrégistrés, indiquant leur âge, leur état physique, leurs responsabilités domestiques, leur occupation et leur consentement à servir. Cet enrégistrement sera fait en vertu de la loi de mobilisation des hommes et des ressources du Canada récemment passée par le Parlement.

L'hon. J.-C. Gardiner, qui vient d'être nommé ministre des services de guerre nationaux, sera chargé d'appliquer la présente loi de l'enrégistrement. Ses deux principaux aides seront le major-général L.-R. Lafleche et le juge T.-C. Davis, de la Cour d'Appel de la Saskatchewan, qui agiront comme sous-ministres conjoints du nouveau département. Les juges nommés par les juges en chef de toutes les provinces surveilleront l'enrégistrement dans leur propre région, et dans chaque comté électoral et fédéral celui-ci se fera sous la direction d'un régistrateur et de son assistant, nommés sans retard.

L'impression des formulaires d'enrégistrement est commencée et les Canadiens devront se présenter eux-mêmes devant le régistrateur de leur région. Il y aura des pénalités pour ceux qui négligeront de s'acquiescer de ce devoir. On calcule que l'enrégistrement, cette année, s'étendra à 7 millions de personnes, tandis que lors de la dernière guerre il avait atteint le chiffre de 5 millions.

On annonce que l'enrégistrement durera 4 jours et que la conscription pour service militaire, qui le suivra aussitôt, sera appliquée au début du mois de septembre. L'hon. M. Gardiner et l'hon. M. C.-G. Poirer, ministre de l'Aviation militaire, agiront de concert pour diriger la mobilisation des hommes.

LES REQUIS DE LA CONSCRIPTION

On ne nous dit pas encore de quelle manière seront formés les tribunaux d'exemption, mais il faut espérer, dans l'intérêt de l'unité nationale, que nous n'assisterons pas aux farces et aux injustices dont le pays fut le théâtre en 1918 sous l'administration tory Borden.

Les médecins et les avocats seront surtout à surveiller. Un bureau d'avocats de Montréal, dont les deux principaux membres avaient de solides accointances avec le gouvernement, se vantait d'avoir empêché la jolie somme de \$100,000.00 aux dépens des conscrits. Un seul médecin, de Montréal également, passe pour avoir délivré des certificats d'incapacité physique qui lui rapportèrent un magot de \$34,000.00. Si on additionnait les montants ainsi versés, dans tout le Canada, aux favoris du pouvoir qui exploitèrent à leur profit la loi de conscription, on arriverait à des millions et des millions de dollars.

Il ne faut pas que pareil scandale se renouvelle cette année. Si notre jeunesse en vient à la conclusion qu'avec de gros sous on peut s'exempter du service et que seuls les déshérités de la fortune, ou ceux dépourvus d'influences politiques seront appelés à porter les armes, la mobilisation de 1940 sera une faillite comme le fut la conscription de 1918, car bien peu de conscrits descendront dans les tranchées par suite des attermoiements, des combinaisons et des manoeuvres frauduleuses dont le peuple fut alors le témoin, et le pays eut à payer une note formidable.

Un médecin nous confiait ces jours derniers: Depuis que la nouvelle loi a été adoptée par le gouvernement, je reçois chaque jour un volumineux courrier de pères de famille aux abois: "Docteur, vous savez que mon fils est absolument impropre au service militaire. Sa santé est plus mauvaise que jamais. Préparez-lui donc un bon certificat."

On sait ce que dans les circonstances "bon certificat" signifie. C'est tout simplement un motif d'exemption qui est demandé au médecin moyennant finance. Et n'allez pas croire que maints avocats ne sont pas aux aguets! C'est pourquoi le plus tôt sera connue la formation des tribunaux d'exemptions, le mieux ce sera.

Le gouvernement a promis que les exemptions, cette année, seront réduites au minimum. Justice égale pour tous, telle doit être la devise d'un gouvernement libéral qui n'a voulu avoir rien de commun avec le parti tory, responsable des scandales de 1918. La France vient de nous offrir le terrible spectacle de la désintégration où peut conduire l'ingérance politique en temps de guerre. Que le Canada en fasse son profit.

Les intermédiaires de 1918, dont une bonne partie avaient mérité la prison, non seulement s'en sont tirés indemnes, mais les uns, professionnels, se sont enrichis, et les autres, politiciens, furent ensuite hauts fonctionnaires, juges et même ministres. Que le gouvernement King fasse dès le début sentir une main de fer dans l'application de la présente loi, et il aura bien mérité de la patrie.

FLAMBEAU.

Ce congrès de la jeunesse canadienne

On a tout lieu de croire que les têtes dirigeantes de cette organisation anglaise sont fortement imbuës de principes communistes et il serait bon de suivre de près les agissements de ses membres.

Lundi soir dernier, le « Canadian Youth Congress » tenait la dernière séance d'un congrès qui avait lieu dans notre ville en fin de la semaine dernière. Nous savons de sources autorisées que les délibérations de cette association, de fondation et de direction essentiellement anglaises, ont été suivies par les autorités civiles du pays qui avaient tout lieu de croire que l'esprit communiste régnait au sein de ses directeurs. On a adopté certaines résolutions opposées à notre effort de guerre et de nombreux groupements ont catégoriquement refusé d'adopter ces résolutions.

On avait invité les représentants de nos associations catholiques et canadiennes-françaises d'assister à ce congrès. Aucune d'elles se sont fait représenter officiellement, mais elles y ont envoyé des membres qui ont simplement assisté en spectateurs désintéressés afin de se mettre au courant des choses qui se passeraient à ce congrès et de ses tendances. L'un d'eux nous a déclaré formellement qu'un esprit franchement anti-national inspirait grand nombre des directeurs de ce congrès et qu'il ne serait pas surpris qu'une inspiration communiste soit au fond de cette organisation. On aurait voulu faire compromettre notre jeunesse canadienne-fran-

çaise, mais celle-ci a senti le fer et s'est bien gardée de donner la moindre adhésion à ce mouvement. D'ailleurs, a-t-il ajouté, les jeunes du Québec tout en partageant pas entièrement la politique de participation de guerre du gouvernement fédéral, feront leur devoir généreusement et ne reculeront pas devant la tâche à accomplir. Ils ne démentiront pas de leurs aînés, conscients de la gravité de l'heure présente et de la nécessité de remporter la victoire finale sur l'ennemi commun. Les jeunes du Québec veulent le grandeur de la patrie canadienne. Ils considèrent que c'est ici que nous devons lutter, même au prix de notre sang, pour défendre le sol ancestral et travailler à sa prospérité et à la paix de sa population, dans le respect des droits et des prérogatives des deux grandes races qui se partagent son territoire. La guerre terminée, nous désirons que le Canada soit un pays libre, conscient de sa responsabilité et uni dans un même sentiment de fraternelle coopération.

Notre interlocuteur ajoute que le communisme a déjà causé des ravages considérables au sein de notre population et qu'il faut le combattre sans merci. Ayant assisté aux séances de la « Canadian Youth Congress », il est d'opinion que les autorités civiles

Seul le Canada peut rendre à Terre-Neuve sa prospérité

"Sous le Signe du Quartz"

Le phénoménal développement des mines du nord-ouest de Québec. — M. Damase Potvin, journaliste, en fait l'historique dans une oeuvre documentée fort attrayante. — Les prospectus.

M. Damase Potvin, journaliste, correspondant de la « Presse » à Québec, « mourra la plume à la main », selon l'expression du pamphlétaire Valdombre, le lion de Sainte-Adèle. M. Potvin a déjà publié une vingtaine de volumes, récits de voyages, romans, et histoires romancées. Ses histoires romancées de M. Potvin ont cet avantage d'être bien plus historiques que les oeuvres de l'abbé Lionel Groulx, notre soi-disant historien national, qui sont de véritables romans. D'où il suit que l'abbé Groulx est l'un de nos meilleurs romanciers et M. Potvin l'un de nos meilleurs historiens.

M. Potvin vient de publier « Sous le Signe du Quartz », histoire romancée sur le développement phénoménal des mines dans le nord-ouest de Québec, un volume qui lui a valu un prix de la part du gouvernement provincial, et c'était justice.

Nous avons lu cette oeuvre d'un bout à l'autre, et nous en avons relu même plusieurs chapitres, les plus palpitants d'intérêt.

C'est un monument élevé à la gloire de nos hardis prospecteurs, tout de langue française que de langue anglaise. Nous avons toutefois fait cette pénible constatation que les Larose, les Sullivan et autres, découvreurs de mines qui portent leur nom, et d'autres puissantes compagnies ont retiré des millions, n'en ont vu que bénéficié au point de vue pécuniaire, tandis que les prospecteurs de langue anglaise, un Edmond Horne par exemple, découvreurs de la Noranda, est aujourd'hui millionnaire.

Afin d'offrir à nos lecteurs une meilleure idée qu'une analyse de la manière de M. Potvin, nous citerons ce passage: « On peut dire que les nôtres ont tenu bon dans cette course pacifique aux placers de l'Abitibi. Un peu partout ils furent les pionniers et ce furent eux qui, découvrant les anciennes routes de la vallée de l'Outaouais, les montrèrent aux autres, à ceux qui, grâce au nerf de la guerre qu'ils possédaient, eurent vite fait surgir des villes où les nôtres avaient découvert les premiers effluements.

« En territoire abitibien, ces premiers trouvaux du minerai de couleur constituaient une heureuse conquête de l'homme sur la forêt; et de la part des prospecteurs, ce fut un rôle d'une importance capitale. Il n'y a pas que la poésie qui jaillit du sol; il n'y a pas non plus que la « graine de pain », la première il est vrai, celle qui, d'abord, commence par nourrir l'humanité. Il y a aussi, dans le riche sous-sol canadien, l'or qui n'aura jamais peut-être assez de poids pour acheter ce qui se dégage de la grande nature laurentienne de charmes poétiques, quand les rayons du soleil chantent en choeur sur la terre un éternel motif d'une harmonie très douce... »

On voit par là que M. Potvin traite parfois des problèmes économiques en véritable poète, ce qui éte à son volume l'aridité propre à de semblables études. Ses occupations l'obligent à écrire vite, il n'a pas le temps de suivre le précepte de Boileau: « Sur le métier vingt fois retenez votre ouvrage », mais il n'en possède pas moins une plume alerte et très colorée.

Si M. Potvin avait l'avantage d'être placé dans un poste de tout repos, avec un salaire approprié, il ne manquerait pas d'enrichir notre littérature régionaliste d'oeuvres puissantes capables de faire honneur aux lettres canadiennes-françaises. On lui en doit déjà plusieurs qui resteront.

« Sous le Signe du Quartz » sort des éditions Bernard Valiquette, 1563 rue Saint-Jules, Montréal. C'est un volume d'une belle facture, tout à fait dans les traditions de cette maison. On le trouve en vente dans toutes les librairies importantes.

GILBERT LARUE.

du Canada devraient surveiller de près les agissements de ses directeurs afin d'enrayer une campagne de désorganisation nationale qui serait loin d'être favorable à l'esprit d'entente et de coopération qui doit exister au sein de la nation pour accorder l'effort de

La palpitante histoire de cet ancien dominion ravalé au rang de colonie par la maladministration de ses politiciens. — La menace allemande impose son annexion immédiate.

Les articles que nous publions depuis quelques semaines sous la signature de M. George Wilkinson en faveur de l'annexion immédiate de Terre-Neuve et du Labrador reçoivent une confirmation péremptoire par suite des événements qui se déroulent au jour le jour. Ainsi la presse allemande prétend que le Groenland fera partie du domaine du Reich dès que celui-ci aura fait expulser officiellement, comme il est en train de le faire, le roi Haakon de Norvège. Vu que le roi refuse d'abdiquer et qu'il s'est réfugié en Angleterre, un nouveau gouvernement norvégien serait constitué, avec l'assentiment de Hitler, dont le premier acte serait de décréter la déchéance de ce souverain.

Le Groenland appartenait, jusqu'en 1814, à la Norvège, et il en a été détaché en faveur du Danemark par un congrès des Puissances qui n'a tenu aucun compte de la volonté norvégienne. Or le Reich, pour une fois se constituerait redresseur de torts, et il forcerait le Danemark, actuellement contrôlé par lui, à rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire le Groenland à la Norvège. Puis, la Norvège reconnaissante ne pourrait accomplir un plus beau geste que de remettre cette grande île entre les mains du Reich.

La semaine dernière nous notions le fait que la distance de la Norvège à l'Islande, possession danoise aussi convoitée par le Reich, est de 650 milles; de 190 milles d'Islande au Groenland, et de 300 milles du Groenland au Canada. N'est-ce pas que le Reich est en train de se rapprocher dangereusement de nous et que M. Wilkinson a raison de hausser le ton de son plaidoyer dont nous donnons une nouvelle tranche:

Dès 1933 une "Cinquième Colonne" opérant à Terre-Neuve. Elle ne se disait pas hitlérienne, bien sûr, mais elle agissait sous l'étiquette fasciste. Cette organisation ne craignait pas de recruter des membres au moyen d'annonces dans les journaux. On voit par là qu'elle opérât à ciel ouvert.

Si vous pensez que Hitler n'agit que par idéologie et non par esprit pratique, lisez cet extrait pris dans un article du général américain Johnson Hapgood, intitulé "Notre côte sans protection", et imprimé dans le "Collier's" du 22 juin 1940.

"Les Allemands savent tout ce qu'ils veulent savoir sur l'état de nos fortifications. Il y a quelques années, ayant à préparer une conférence que je devais prononcer devant le Collège Naval de Guerre, je découvris que les meilleures informations existantes sur la défense de nos côtes étaient contenues dans un article traduit d'un magazine allemand."

Au cours de la Grande Guerre, en 1915 un clergymen de mes amis, à Terre-Neuve, me présente à l'un de ses paroissiens que nous rencontrâmes sur l'île Fogo. Ce monsieur possédait un yacht à gazoline. Quelques mois plus tard nous apprimes qu'il avait été arrêté comme espion allemand, accusé d'avoir fait des sondages dans les eaux de cette région.

Le gouvernement d'Ottawa n'agira donc jamais avec trop de célérité. Laisser Terre-Neuve à elle-même, dans l'état de prostration où elle se trouve, par suite des extravagances de certains politiciens et de sa déchéance du rang de dominion à celui de simple colonie, serait fournir à la "Cinquième Colonne" une magnifique opportunité de se glisser dans l'île. Outre que le Canada se trouverait à remplir l'engagement qu'il a pris envers l'Angleterre de défendre cette partie de son Empire, il se mettrait en excellente posture vis-à-vis les Etats-Unis, car l'Onclé Sam ne saurait manquer d'apprécier un tel geste, convaincu comme il l'est aujourd'hui que Hitler entend poursuivre une guerre totalitaire contre toute forme de démocratie.

A titre d'ancien résident de Terre-Neuve aujourd'hui domicilié au Canada, aimant de tout mon coeur ces deux contrées, je ne saurais trop me féliciter de l'importance prise par mon île natale, en ces derniers temps, aux yeux de la population canadienne. C'est pourquoi je tiens à faire ici une brève revue rétrospective.

Découverte en 1497 par Jean Cabot, Terre-Neuve devint aussitôt célèbre par la pêche à la morue qui se pratiqua sur une grande échelle dans les eaux de l'île. Chaque année, du mois de juin au mois d'octobre, une flotte internationale s'amenaient sur ses côtes: Basques, Espagnols, Français, Scandinaves et Anglais s'en donnaient à coeur joie. Personne ne pouvait hiverner dans l'île, les Anglais ayant édicté des lois à ce propos. Pendant longtemps, aucune femme n'eut le privilège d'y débarquer. Pas de route: Dieu ayant créé la mer, voulait, paraît-il que tous les marins ne voyageassent que par bateau; marcher dans les forêts les aurait détournés de la tâche qu'il leur avait assignée — celle de naviguer.

Défense aussi de cultiver un jardin: cela aurait pu les empêcher, en les retenant sur l'île, de retourner dans leur pays. De même de construire une maison, à part une hutte ou cabane, pour la même raison que le jardin. En somme, la seule installation permise avait trait au séchage du poisson, et encore fallait-il l'enlever chaque automne. Tout capitaine contenant à l'une ou à l'autre de ces lois était puni d'une forte amende, et de plus, il répondait personnellement du départ, après la saison de pêche, de chaque personne qu'il avait amené avec lui au printemps.

Tels furent les débuts de Terre-Neuve, et l'on conçoit que si cet ostracisme avait perpétuellement duré, elle serait encore une île déserte. Comment elle a pu atteindre à la prospérité dont elle bénéficie pendant un temps, avant d'être la victime d'oiseaux de proie, prospérité qui lui sera rendue si elle entre dans la Confédération canadienne, c'est ce que nous relaterons dans un article ultérieur.

George WILKINSON

guerre du Canada et le travail accompli par nos gouvernements. Nous avons eu devoir, à l'Autorité, porter ces faits à la connaissance de nos gouvernements. Jusque-là, nous avons accordé et toléré une liberté trop grande à certains éléments subversifs qui agissaient dans l'ombre. Arcaud

et ses comparses en sont une preuve. Ils ne sont pas seuls à vouloir saboter l'ordre et l'harmonie qui règnent au sein de nos populations. Ayons les yeux ouverts et soyons sans merci pour les ennemis cachés de la cause nationale.

E. F.

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

Gin de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1655

40 onces 26 onces 10 onces

\$3.45 \$2.40 \$1.05